

LES DOSSIERS DE LA DREES

N° 136 • février 2026

Caractéristiques des élèves et étudiants en formation aux professions sociales en 2022

Myriam Bouhoute (Drees)

Caractéristiques des élèves et étudiants en formation aux professions sociales en 2022

Myriam Bouhoute (Drees)

Retrouvez toutes nos publications sur : drees.solidarites-sante.gouv.fr

Retrouvez toutes nos données sur : data.drees.solidarites-sante.gouv.fr

SYNTHÈSE

En 2022, 56 900 élèves et étudiants ont fait une rentrée, en 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} année, dans l'une des 13 formations aux professions sociales, soit 5,9 % d'inscrits en moins par rapport à 2017. La proportion de femmes reste élevée : 84 % en 2022 et en 2017. Près d'un quart des étudiants effectue leur formation en alternance, dont 69 % dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Sur l'ensemble des formations suivies, l'âge moyen des élèves et étudiants s'établit en 2022 à 29 ans, avec un quart d'entre eux âgés de moins de 21 ans. Par ailleurs, si 19 % des élèves et étudiants ont plus de 40 ans, cette proportion atteint des niveaux bien supérieurs pour les diplômes d'État d'Assistant Familial (DEAF) [74 %], de Médiateur Familial (DEME) [53 %] et d'Ingénierie Sociale (DEIS) [64 %].

En 2022, les élèves et étudiants sont un peu plus jeunes qu'en 2017. Ainsi, la part d'étudiants de 25 ans ou moins a légèrement augmenté, passant de 49 % en 2017 à 54 % en 2022, tandis que la part des plus de 45 ans est restée stable (12 %).

Lorsqu'ils étaient au collège, 30 % d'entre eux avaient un père ouvrier et 42 % une mère employée.

À leur entrée en formation, 55 % des élèves et des étudiants disposaient du baccalauréat ou d'un diplôme de niveau équivalent comme diplôme le plus élevé, et 29 % étaient titulaires d'un diplôme de niveau supérieur au baccalauréat. Ces résultats varient toutefois selon les formations, en fonction des niveaux requis à l'entrée. Dans la majorité des formations, le baccalauréat constitue le niveau de diplôme le plus représenté parmi les entrants. Néanmoins, certaines formations se distinguent, comme la formation de Conseiller en Économie Sociale Familiale (DECESF), pour laquelle 85 % des entrants ont un diplôme de niveau bac+2, et la formation au Diplôme d'État d'Ingénieur Social, de niveau Master 2, pour laquelle 57 % des entrants sont titulaires d'un diplôme de niveau bac+3.

Parmi les inscrits titulaires d'un baccalauréat, 44 % disposent d'un baccalauréat général. Parmi ces derniers, 83 % ont obtenu leur baccalauréat avant 2021, dont 42 % dans la filière Économique et Sociale (ES, B). Par ailleurs, 28 % sont titulaires d'un baccalauréat technologique, dont 55 % dans la filière Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S, SMS, F8) ; 23 % d'un baccalauréat professionnel, dont un tiers a obtenu un baccalauréat Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP). 5 % sont titulaires d'une équivalence ou d'un diplôme à l'étranger.

Au moment d'intégrer leur formation, 15 % des inscrits avaient déjà obtenu un diplôme professionnel du secteur social. Pour 21 % d'entre eux, il s'agit du Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES), et pour 12 % du Diplôme d'État de Moniteur-Éducateur (DEME). Par ailleurs, 6 % étaient titulaires d'un diplôme professionnel du secteur sanitaire, dont 39 % du Diplôme d'État d'Aide-soignant (DEAS) et 20 % du Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP).

Pour suivre leur formation, 21 % des inscrits déclarent avoir déménagé. Parmi eux, 72 % ont changé de département, dont plus de la moitié a changé de région.

Avant leur première entrée dans l'établissement de formation, 45 % des élèves et étudiants étaient en emploi, dont 68 % dans le secteur social ou médico-social. Ces chiffres sont relativement stables par rapport à 2017 où ils s'établissaient respectivement à 49 % et 70 %. Par ailleurs, 36 % des élèves et étudiants étaient en études avant leur première entrée, contre 33 % en 2017, et 14 % étaient au chômage, un taux proche de celui observé en 2017 (15 %).

Les élèves et étudiants inscrits peuvent bénéficier de soutiens financiers provenant de différents organismes, avec la possibilité de cumuler certaines aides. En 2022, 27 % déclarent recevoir une aide de leur employeur tandis que 19 % bénéficient d'une aide de Pôle Emploi (désormais France Travail depuis 2024). Dans le même temps 24 % ne perçoivent aucune aide financière. Parmi ceux qui en bénéficient, 55 % déclarent ne percevoir qu'une seule aide.

En 2022, la quasi-totalité des élèves et des étudiants en formation sociale (98 %) suivent la formation qu'ils ont choisie. 34 % des inscrits déclarent avoir eu envie d'exercer le métier préparé dès leur scolarité et 28 % à la suite d'activités personnelles comme du bénévolat. 56 % des élèves et étudiants ont choisi de suivre cette formation afin de se sentir utile et 45 % pour travailler auprès de publics particuliers. Parmi ces derniers, plus des deux tiers (68 %) souhaitent travailler auprès de jeunes enfants.

Les 56 900 inscrits présentent des profils variés en fonction du diplôme préparé, du parcours scolaire antérieur, de leurs caractéristiques sociodémographiques, ainsi que des financements dont ils peuvent bénéficier. Ces caractéristiques sont détaillées, diplôme par diplôme, dans les fiches suivantes.

Encadré – Impact de la crise sanitaire sur les élèves et étudiants inscrits en formation en 2022

Les élèves et étudiants inscrits en formation en 2022 ont été interrogés afin d'évaluer les conséquences de la crise sanitaire liée à la COVID-19 sur leur formation, en particulier leur engagement durant la crise et l'impact de celle-ci sur le déroulement de leur scolarité et sur la perception qu'ils ont de leur futur métier.

Parmi eux, 52 % déclarent que la crise sanitaire n'a eu aucun impact ou seulement un impact limité sur leur parcours de formation. Cependant, 28 % indiquent avoir rencontré des difficultés pour trouver un stage, 24 % évoquent une dégradation de leur vie sociale, scolaire et étudiante et 20 % ont éprouvé des difficultés à suivre la formation à distance.

Concernant leur perception du métier préparé, 48 % des élèves et étudiants déclarent que la crise sanitaire n'a eu aucun impact, tandis que pour 32 % d'entre eux, elle a confirmé leur intérêt pour ce métier.

Enfin, 6 % des étudiants inscrits en formation déclarent avoir été mobilisés entre 2020 et 2022 dans le cadre de la crise sanitaire. Parmi ces derniers, 57 % l'ont été dans le cadre d'un contrat à durée déterminée (CDD) et 34 % dans le cadre d'un stage.

Pour 41 %, cette mobilisation s'est produite lors du premier confinement¹, pour 40 % au cours du deuxième confinement² et pour 38 % entre le deuxième et le troisième confinement³. Près de 37 % des élèves et étudiants mobilisés sont intervenus dans un établissement relevant du secteur de l'enfance et de la jeunesse, 32 % dans un établissement pour adultes en situation de handicap et 18 % dans un établissement ou service destiné aux personnes âgées.

¹ Entre le 17 mars et le 10 mai 2020

² Entre le 29 octobre et le 15 décembre 2020

³ Entre le 16 décembre 2020 et le 28 mars 2021

SOMMAIRE

■ LES DIPLOMES D'ÉTAT DU SOCIAL.....	2
■ LES DIPLOMES DE NIVEAU CAP ET BEP	3
Les élèves en formation d'Accompagnant Éducatif et Social	4
Les élèves en formation d'Assistant Familial.....	6
■ LES DIPLOMES DE NIVEAU BACCALAURÉAT	9
Les élèves en formation de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale.....	10
Les élèves en formation de Moniteur-Éducateur	12
■ LES DIPLOMES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES JUSQU'AU MASTER 1	15
Les étudiants en formation d'Assistant de Service Social.....	16
Les étudiants en formation d'Éducateur Spécialisé	18
Les étudiants en formation d'Éducateur de Jeunes Enfants	20
Les étudiants en formation d'Éducateur Technique Spécialisé	22
Les étudiants en formation de Conseiller en Économie Sociale Familiale.....	24
Les étudiants en formation de Médiateur Familial.....	26
Les étudiants préparant le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale	28
■ LES DIPLOMES DE NIVEAU MASTER 2 ET PLUS.....	31
Les étudiants préparant le Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale	32
Les étudiants en formation d'Ingénierie Sociale.....	34
■ POUR EN SAVOIR PLUS	36
Annexe 1. Méthodologie de l'enquête	37
Objectifs de l'enquête.....	37
Champ de l'enquête.....	37
Questionnaires et principaux thèmes abordés	38
Protocole de la collecte	38
Traitement de la non-réponse.....	38

■ LES DIPLÔMES D'ÉTAT DU SOCIAL

Les diplômes d'État du secteur social, au nombre de 13, sont listés dans les articles D451-11 à D451-104 du Code de l'action sociale et des familles. En 2022, 56 900 élèves et étudiants suivent une formation à l'un de ces diplômes. Les formations comptant le plus d'élèves et d'étudiants sont celles d'éducateur spécialisé (25,7 % des inscrits dans une formation sociale), d'accompagnant éducatif et social (18,2 % des inscrits dans une formation sociale) et d'assistant de service social (12,4 % des inscrits dans une formation sociale). À l'inverse, les formations où l'on compte moins d'élèves et d'étudiants sont celles de médiateur familial (0,6 % des inscrits dans une formation sociale), d'éducateur technique spécialisé (0,7 % des inscrits dans une formation sociale) et d'ingénierie sociale (0,7 % des inscrits dans une formation sociale). Depuis 2017, le nombre d'élèves et d'étudiants en formation aux professions sociales a diminué de 5,8 %.

Diplôme préparé par les inscrits	Nombre d'étudiants inscrits	Répartition des étudiants (en %)	Nombre d'établissements dispensant ces formations	Niveau de diplôme requis	Niveau du diplôme délivré
Éducateur spécialisé	14 619	25,7	87	Niveau 4 (Baccalauréat)	Niveau 6 (Licence)
Accompagnant éducatif et social	10 367	18,2	342	-	Niveau 3 (CAP, BEP)
Assistant de service social	7 081	12,4	73	Niveau 4 (Baccalauréat)	Niveau 6 (Licence)
Moniteur éducateur	6 766	11,9	96	-	Niveau 4 (Baccalauréat)
Éducateur de jeunes enfants	6 557	11,5	59	Niveau 4 (Baccalauréat)	Niveau 6 (Licence)
Assistant familial	4 009	7	89	Stage préparatoire à l'accueil d'enfants de 60 heures	Niveau 3 (CAP, BEP)
Certificat d'Aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CA-FERUIS)	2 642	4,6	71	Niveau 5 du travail social (DEUG, BTS, DUT, DEUST) ou niveau 6 (Licence)	Niveau 6 (Licence)
Conseiller en économie sociale familiale	1 855	3,3	94	BTS Économie sociale et familiale	Niveau 6 (Licence)
Technicien de l'intervention sociale et familiale	1 202	2,1	60	-	Niveau 4 (Baccalauréat)
Certificat d'aptitudes aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES)	672	1,2	26	Niveau 6 (Licence) ou niveau 5 (DEUG, BTS, DUT, DEUST) + expérience professionnelle	Niveau 7 (Master, DEA, DESS, diplôme d'ingénieur)
Éducateur technique spécialisé	402	0,7	21	Niveau 4 (Baccalauréat)	Niveau 6 (Licence)
Ingénierie sociale	384	0,7	29	Niveau 7 (Master, DEA, DESS, diplôme d'ingénieur) ou niveau 6 (Licence) ou 5 (DEUG, BTS, DUT, DEUST) + expérience professionnelle	Niveau 7 (Master, DEA, DESS, diplôme d'ingénieur)
Médiateur familial	343	0,6	19	Niveau 5 dans le secteur social, sanitaire, paramédical (DEUG, BTS, DUT, DEUST) ou niveau 6 dans le secteur juridique, sociologique, psychologique (Licence)	Niveau 6 (Licence)
Total	56 899	100	499*		-

* Un établissement pouvant dispenser plusieurs formations, la ligne total ne correspond pas à la somme de la colonne « nombre d'établissement dispensant ces formations » afin d'éviter les doubles comptes

Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022 et enquête annuelle sur les écoles de formation aux professions sociales, 2022

■ LES DIPLÔMES DE NIVEAU CAP ET BEP

Les élèves en formation d'Accompagnant Éducatif et Social

Une fois diplômé, l'accompagnant éducatif et social a pour mission de réaliser une intervention sociale au quotidien auprès de personnes vulnérables visant à compenser les conséquences d'un manque d'autonomie, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Cet accompagnement peut se dérouler à domicile, par exemple en aidant les personnes âgées en perte d'autonomie à faire leur toilette en tant qu'auxiliaire de vie ou bien en assurant l'entretien de leur lieu de vie en tant qu'aide à domicile, en établissement en tant qu'AMP (Aide Médico-Psychologique) ou encore dans le milieu scolaire en favorisant l'autonomie des élèves en situation de handicap à l'école en tant qu'AESH (Accompagnant des élèves en Situation de Handicap).

La formation d'Accompagnant Éducatif et Social (AES) s'étend sur une période comprise entre 9 et 24 mois, selon le rythme choisi par l'établissement. Le diplôme d'AES remplace depuis 2016 le Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique (DEAMP) et le Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS). La transition entre ces diplômes s'est faite progressivement, les derniers candidats aux diplômes d'AMP et d'AVS disposant de 7 années à compter de 2016 pour passer les épreuves.

En 2022, 10 400 élèves sont inscrits en formation d'AES, soit une diminution de 23 % si l'on inclut en 2017 les élèves en DEAMP et DEAVS, cette baisse des effectifs s'inscrivant dans une tendance structurelle amorcée en 2011. Près de 37 % des élèves effectuent leur formation en alternance, dont 43 % dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. En outre, 86 % sont des femmes ; part relativement constante par rapport à 2017 (88 % de l'effectif). Les hommes sont cependant plus nombreux chez les élèves les plus âgés. Parmi les 26-30 ans, les hommes représentent 16 % des élèves tandis que pour les plus de 55 ans ils représentent 25 % des élèves.

29 % des élèves sont âgés de 25 ans ou moins (figure 1), tandis que 43 % ont plus de 40 ans, une proportion en hausse par rapport à 2017 où ils n'étaient que 30 %. Par ailleurs, l'âge moyen de ces élèves est de 35 ans et la moitié d'entre eux ont moins de 34 ans.

Près de 40 % des élèves avaient un père ouvrier lorsqu'ils étaient au collège et 18 % un père employé. Dans le même temps, 36 % avaient une mère employée et pour 26 % une mère n'ayant jamais travaillé.

Le diplôme obtenu le plus élevé est, pour plus de 4 élèves sur 10, le baccalauréat ou un diplôme de niveau équivalent (figure 2), et pour un peu plus d'un quart d'entre eux il s'agit d'un BEP ou d'un CAP. Pour 42 % des élèves ayant obtenu un baccalauréat il s'agit d'un baccalauréat professionnel (figure 3). Parmi eux un quart ont un baccalauréat professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP). Par ailleurs, 26 % des bacheliers ont obtenu un baccalauréat général et 22 % ont un baccalauréat technologique. Pour près de la moitié de ces derniers il s'agit d'un baccalauréat Sciences Technologiques, du Management et de la Gestion (STMG).

Parmi les élèves en formation d'AES en 2022, 10 % déclarent détenir un diplôme du secteur social. Pour 25 % d'entre eux il s'agit du diplôme d'Auxiliaire de Vie Sociale. Plus complet que le diplôme d'AVS, le diplôme d'AES en reprend les enseignements tout en les enrichissant, ce qui permet aux étudiants d'élargir leurs perspectives professionnelles en accédant au DEAES. Par ailleurs, 11 % ont obtenu le diplôme d'Assistant Familial.

Pour suivre cette formation, 5,9 % des élèves déclarent avoir déménagé, dont la moitié a changé de département.

Avant leur première entrée dans l'établissement, 48 % des élèves étaient en emploi (figure 4), contre 55 % en 2017, dont 74 % dans le secteur social ou médico-social en 2022 et en 2017, 33 % étaient au chômage, contre 31 % en 2017, 12 % suivaient des études (10 % en 2017) et 3,2 % étaient en inactivité hors études, contre 3,9 % en 2017.

Les élèves peuvent percevoir des aides provenant de différents types d'organismes, ces aides pouvant être cumulables. Plus des deux tiers des élèves (69 %) n'en perçoivent qu'une. Près d'un tiers des élèves déclarent percevoir une aide financière de leur employeur afin de suivre cette formation et 30 % percevoir une aide de Pôle emploi (désormais France Travail depuis 2024) tandis que 13 % ne bénéficient d'aucune aide.

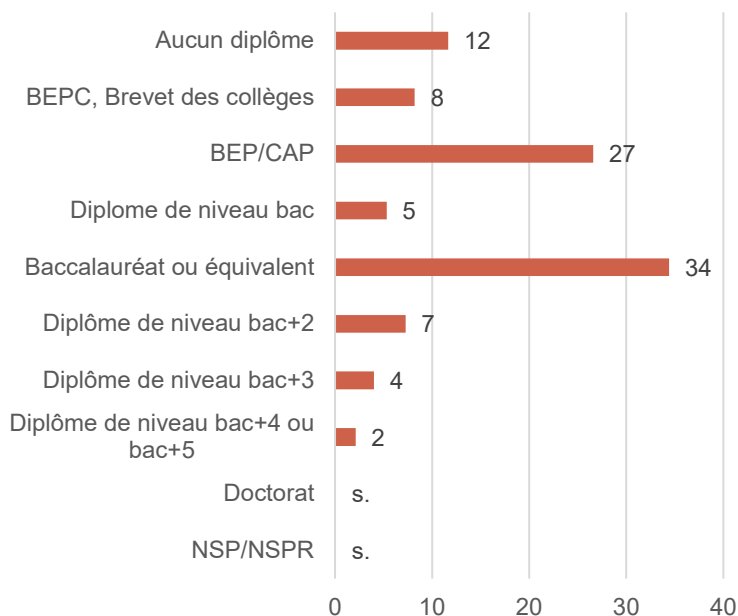
Pour 97 % des élèves cette formation est celle qu'ils souhaitent suivre. Pour plus de la moitié des élèves (55 %) ce métier a été choisi dans le but de se sentir utile (figure 5). Pour 40 % des élèves il s'agit d'une reconversion professionnelle. Au sein de la formation, 8 élèves sur 10 souhaitent travailler auprès de personnes en situation de handicap.

Figure 1 Répartition par âge et sexe des élèves

	Femmes	Hommes	Ensemble
Effectif	8 901	1 459	10 361
Répartition par âge (en %)			
16-20 ans	12	9	12
21-25 ans	17	17	17
26-30 ans	13	14	13
31-35 ans	12	13	12
36-40 ans	12	13	13
41-45 ans	12	10	12
46-50 ans	11	12	11
Plus de 50 ans	11	10	10
NSP/NSPR	0	-	0
Total	100	100	100

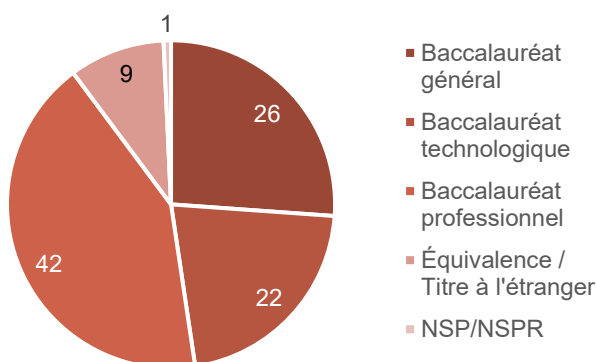
Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 2 Niveau du plus haut diplôme obtenu (en %)



Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

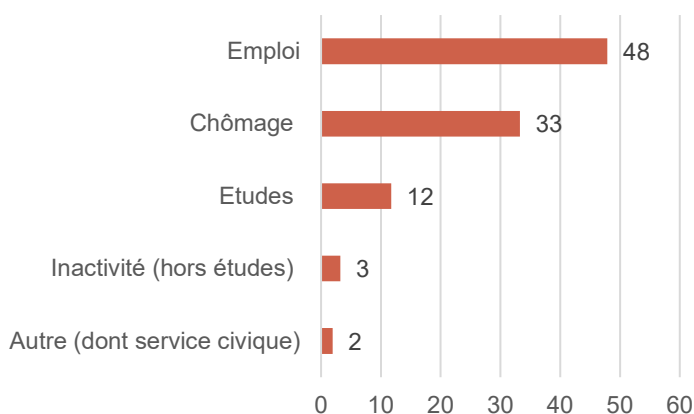
Figure 3 Type de bac obtenu (en %)



Note > Parmi les élèves ayant obtenu au minimum le baccalauréat comme plus haut diplôme.

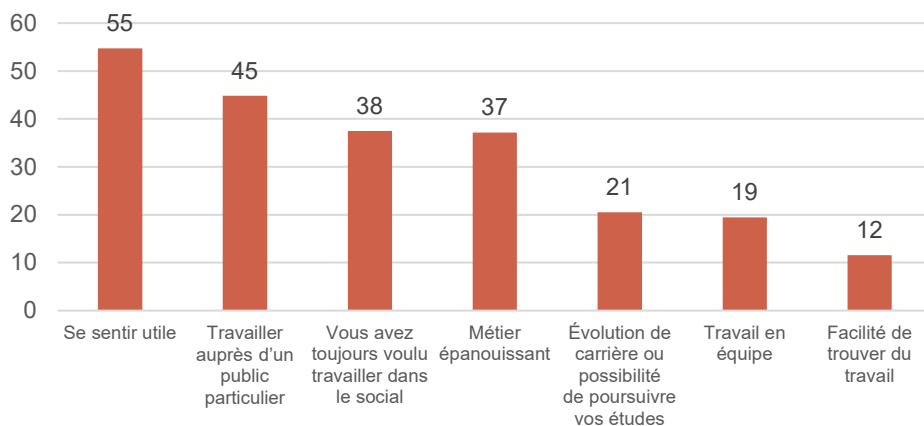
Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 4 Situation avant l'entrée en formation (en %)



Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 5 Motivation du choix du métier (en %)



Note > Il s'agit d'une question à choix multiples dans le questionnaire de l'enquête Étudiants.

Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Note : En application du secret statistique, lorsqu'un nombre insuffisant de répondants est constaté, le résultat est remplacé par l'expression "s.".

Avertissement : Dans les figures, la somme peut être légèrement différente de 100 % du fait des arrondis.

Les élèves en formation d'Assistant Familial

Au terme de sa formation, l'assistant familial a pour mission d'accueillir à son domicile et dans sa famille des mineurs ou des jeunes majeurs de 18 à 21 ans. L'accueil peut être organisé au titre de la protection de l'enfance ou d'une prise en charge médico-sociale ou thérapeutique, par exemple en cas de handicap ou de maladie chronique. La formation d'Assistant Familial s'étend sur une durée de 18 à 24 mois après avoir effectué un stage préparatoire à l'accueil d'enfants de 60 heures. Cette formation doit être effectuée dans les 3 ans à partir de l'accueil du premier enfant. Durant la formation, les compétences à acquérir sont celles de l'accueil et de l'intégration de l'enfant dans la famille d'accueil, de l'accompagnement dans l'éducation de l'enfant et la communication dans le contexte professionnel, par exemple avec les équipes médico-sociales et éducatives, l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou encore les parents. La formation se déroule généralement sur 1 à 2 jours par semaine ou bien sous la forme de sessions réparties sur plusieurs mois. L'employeur doit garantir que l'assistant familial puisse suivre sa formation sans interrompre la prise en charge de l'enfant, en organisant un relais ou en proposant une solution alternative.

Au cours de l'année 2022, 4 000 élèves sont inscrits au Diplôme d'État d'Assistant Familial, effectif constant par rapport 2017, dont 80 % de femmes. Par ailleurs, 10 % des élèves sont en situation d'alternance, dont 94 % dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. En 2022, 74 % des élèves ont plus de 40 ans (figure 1) (80 % en 2017) et 33 % ont plus de 50 ans (36 % en 2017). L'âge moyen des élèves s'élève à 46 ans, avec une moyenne un peu plus élevée pour les hommes (48 ans) que pour les femmes (45 ans). Lorsqu'ils étaient au collège, 49 % avaient un père ouvrier et 36 % une mère employée.

Le diplôme obtenu le plus élevé au moment de l'entrée en formation est le CAP ou BEP pour 30 % des élèves (figure 2), le baccalauréat ou un équivalent pour 24 % et un diplôme supérieur au bac pour 23 %.

Parmi les étudiants titulaires d'un baccalauréat, 33 % proviennent de la filière générale (figure 3), dont 39 % ont suivi la série littéraire (L, A1, A2, A3). La filière technologique concerne 28 % des bacheliers, avec une prédominance de la série Sciences Technologiques, du Management et de la Gestion (STMG) (48 %).

Parmi les élèves ayant effectué une rentrée en 2022 en formation d'assistant familial, 14 % ont déjà obtenu un diplôme dans le secteur social. Pour 22 % d'entre eux il s'agit du Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique (DEAMP) tandis que 20 % ont obtenu le Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS). Par ailleurs, 11 % des élèves sont titulaires d'un diplôme dans le secteur sanitaire. Pour 48 % d'entre eux il s'agit du Diplôme d'État d'Aide-Soignant et pour 12 % du Diplôme d'État d'Infirmier.

Dans 87 % des cas, les élèves étaient en emploi avant leur entrée en formation (figure 4), contre 89 % en 2017. Parmi eux, 66 % travaillaient dans le secteur social ou médico-social contre 76 % en 2017. De plus, 7,4 % des élèves étaient au chômage, contre 3,8 % en 2017. L'assistant familial a un délai de trois ans pour suivre la formation après son premier contrat de travail, mais cela n'impose pas d'être en situation d'emploi pendant la formation ou juste avant.

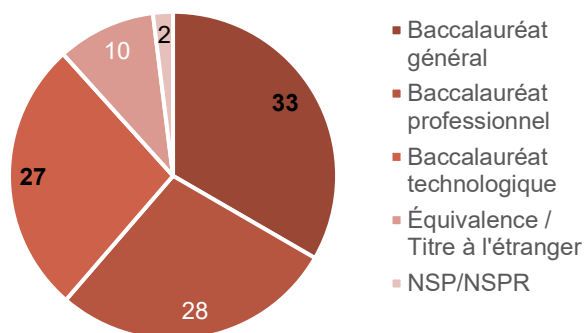
Les élèves peuvent bénéficier de soutiens financiers provenant de divers organismes, et certaines de ces aides sont cumulables. Toutefois, 32 % d'entre eux n'en perçoivent qu'une seule. Plus de la moitié des élèves déclarent ne recevoir aucune aide financière (58 %), tandis que 37 % bénéficient au moins d'une aide de leur employeur.

Pour 95 % des élèves, la formation d'Assistant Familial est celle qu'ils souhaitent suivre. Pour la moitié, cette orientation s'inscrit dans une reconversion professionnelle. Majoritairement, ce métier a été choisi dans le but de se sentir utile (63 %) (figure 5).

Figure 1 Répartition par âge et sexe des élèves

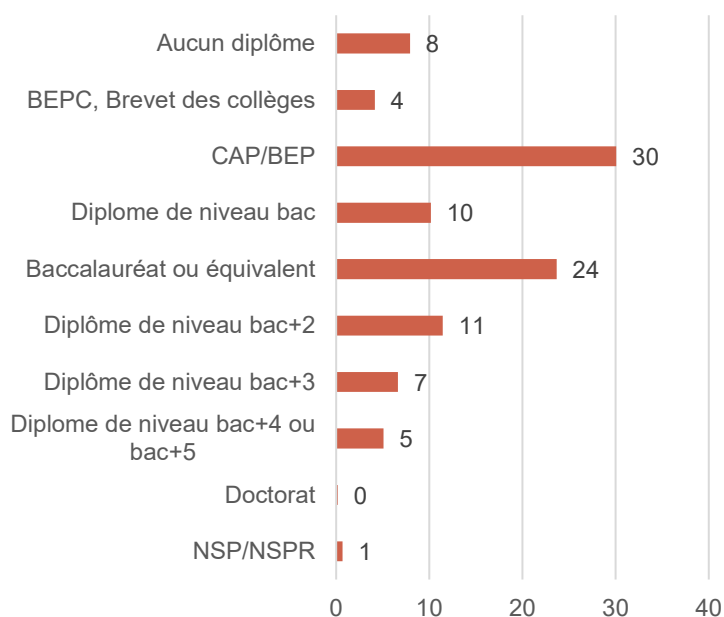
	Femmes	Hommes	Ensemble
Effectifs	3 212	797	4 009
Répartition par âge (en %)			
19-25	s.	s.	1
26-30	4	3	4
31-35	8	1	7
36-40	16	9	14
41-45	20	20	20
46-50	20	21	20
51-55	19	27	21
56-60	10	14	11
Plus de 60 ans	2	4	2
NSP/NSPR	s.	s.	0
Total	100	100	100

Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

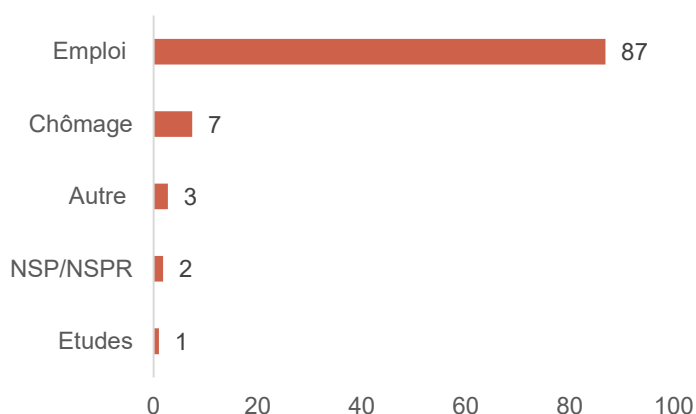
Figure 3 Type de bac obtenu (en %)

Note > Parmi les élèves ayant obtenu au minimum le baccalauréat comme plus haut diplôme.

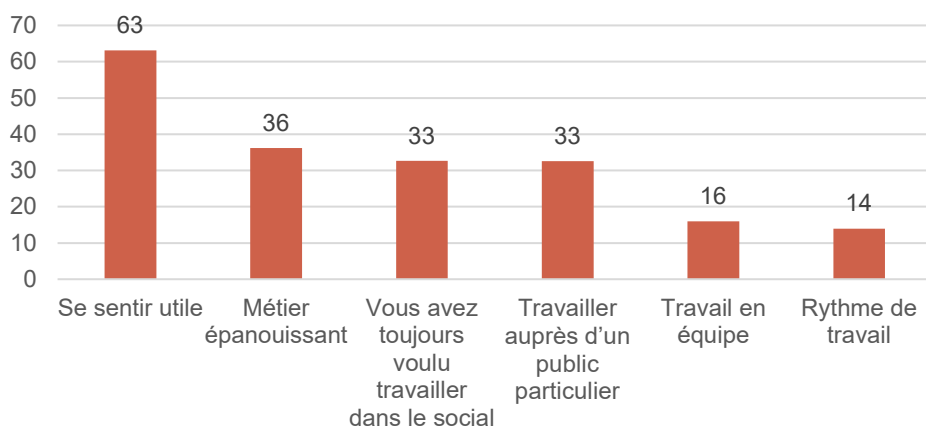
Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 2 Niveau du plus haut diplôme obtenu (en %)

Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 4 Situation avant l'entrée en formation (en %)

Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 5 Motivation du choix du métier (en %)

Note : En application du secret statistique, lorsqu'un nombre insuffisant de répondants est constaté, le résultat est remplacé par l'expression "s.".

Avertissement : Dans les figures, la somme peut être légèrement différente de 100 % du fait des arrondis.

Note > Il s'agit d'une question à choix multiples dans le questionnaire de l'enquête Étudiants.

Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

■ LES DIPLÔMES DE NIVEAU BACCALAURÉAT

Les élèves en formation de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

Une fois diplômé, le technicien de l'intervention sociale et familiale intervient directement au domicile des personnes confrontées à des situations particulières telles qu'un décès, une hospitalisation, une naissance, une maladie de longue durée ou un handicap ou dans des établissements sociaux et médico-sociaux. Son rôle consiste à les accompagner pour préserver leur autonomie et les soutenir en les aidant dans leur quotidien, par exemple en prenant en charge certaines tâches comme l'entretien du logement, la préparation des repas, ou l'aide aux devoirs. Il peut aussi intervenir dans le cadre de la protection de l'enfance à la demande d'une assistante sociale ou dans le cadre de mesures de justice. Par exemple, il intervient dans l'encadrement de droits de visite lorsque les parents n'ont plus la garde de leur enfant.

La formation de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) s'étend sur une durée pouvant varier de 18 à 24 mois.

En 2022, 1 200 élèves sont inscrits au diplôme d'État TISF, soit une augmentation de 3,7 % par rapport à 2017. En 2022, les femmes représentent 93 % des inscrits, contre 94 % en 2017. Par ailleurs, 29 % des élèves suivent leur formation en alternance, dont 69 % dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

En 2022, 33 % des élèves sont âgés de plus de 40 ans tandis que 29 % ont moins de 26 ans (figure 1). Ces taux ont évolué depuis 2017, où 23 % des élèves avaient plus de 40 ans et 36 % moins de 26 ans. L'âge moyen des élèves en formation de TISF est de 34 ans, les hommes étant en moyenne légèrement plus âgés (39 ans) que les femmes (34 ans). La moitié des élèves ayant effectué une rentrée en 2022 ont moins de 38 ans.

Par ailleurs, 37 % des élèves inscrits en 2022 avaient un père ouvrier lorsqu'ils étaient au collège, et 37 % une mère employée.

Avant leur entrée en formation, 51 % des élèves détenaient comme diplôme le plus élevé un baccalauréat ou un diplôme de niveau équivalent (figure 2), tandis que 22 % étaient titulaires d'un BEP ou d'un CAP. Parmi les bacheliers, 37 % possèdent un baccalauréat professionnel, dont 25 % ont obtenu le baccalauréat Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP), 24 % un baccalauréat technologique. Parmi les titulaires de ce dernier, 46 % ont suivi la filière Sciences Technologiques du Management et de la Gestion (STMG) et 40 % la filière Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S). Enfin, parmi les 28 % de bacheliers issus de la voie générale, 87 % ont obtenu leur diplôme avant 2021 dont 45 % avaient choisi la série Littéraire (L, A1, A2, A3).

Parmi les élèves ayant déjà obtenu un diplôme dans le secteur social, 32 % ont un diplôme d'Accompagnant Éducatif et social (AES) et 20 % un diplôme d'Auxiliaire de Vie Sociale (AVS).

Avant leur entrée dans l'établissement de formation, 44 % des élèves étaient en emploi (figure 4), 36 % au chômage et 13 % en études. En 2017, ces proportions étaient respectivement de 37 %, 37 % et 21 % 2017. Les élèves sont donc moins nombreux à accéder à la formation de TISF en situation de poursuite d'études. Parmi ceux qui exerçaient une activité professionnelle avant d'intégrer la formation en 2022, 58 % travaillaient dans le secteur social ou médico-social, part en hausse par rapport à 2017 (52 %).

De plus, 10 % des élèves déclarent avoir déménagé pour suivre la formation. Parmi eux, 59 % ont changé de département dont 48 % ont aussi changé de région.

Pour financer leur formation, les élèves peuvent bénéficier de soutiens provenant de différents organismes, avec la possibilité de cumuler certaines aides. Ainsi en 2022, 30 % déclarent recevoir une aide de leur employeur, 56 % de Pôle emploi, (devenu France Travail en 2024) tandis que 12 % n'en perçoivent aucune. Parmi ceux qui en bénéficient, 65 % ne perçoivent qu'une seule aide.

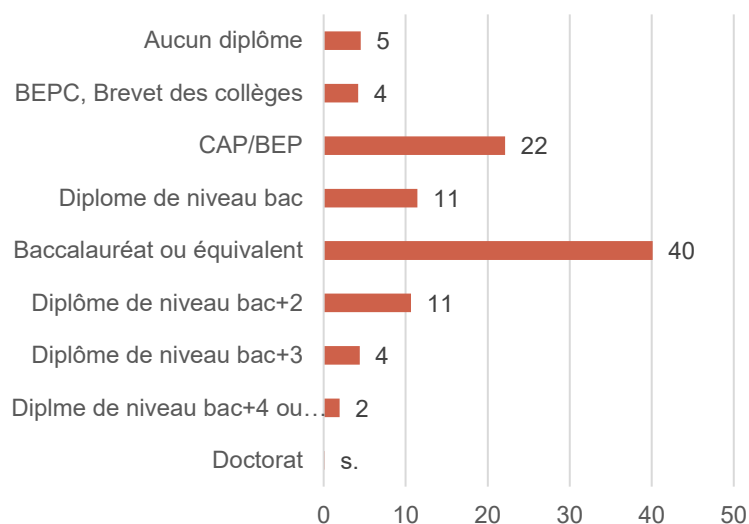
Pour la moitié des élèves ayant effectué une rentrée en 2022, il s'agit d'une reconversion professionnelle. Par ailleurs, plus de la moitié des élèves ont choisi le métier de technicien de l'intervention sociale et familiale avec la volonté de se sentir utile (figure 5). Parmi les 43 % ayant choisi ce métier pour travailler auprès d'un public particulier, 89 % souhaitent exercer auprès de personnes en situation de précarité, pauvreté ou exclusion, 80 % auprès de jeunes enfants, 40 % auprès de personnes en situation de handicap, 19 % auprès de personnes en mauvaise santé et 13 % auprès des personnes âgées.

Figure 1 Répartition par âge et sexe des élèves

	Femmes	Hommes	Ensemble
Effectifs	1 108	94	1 202
Répartition par âge (en %)			
18-21 ans	16	3	16
22-25 ans	14	12	13
26-30 ans	12	25	13
31-35 ans	13	5	12
36-40 ans	13	9	13
41-45 ans	13	11	13
46-50 ans	11	14	11
Plus de 50 ans	8	21	9
Total	100	100	100

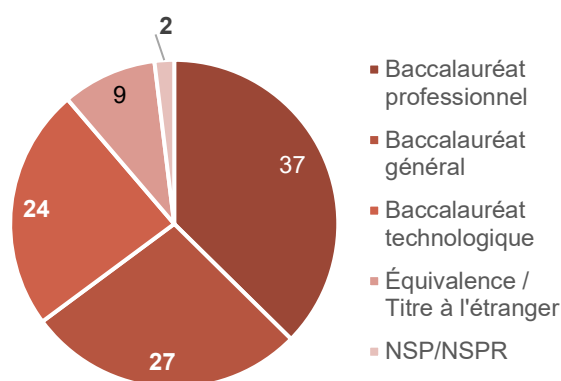
Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 2 Niveau du plus haut diplôme obtenu (en %)



Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

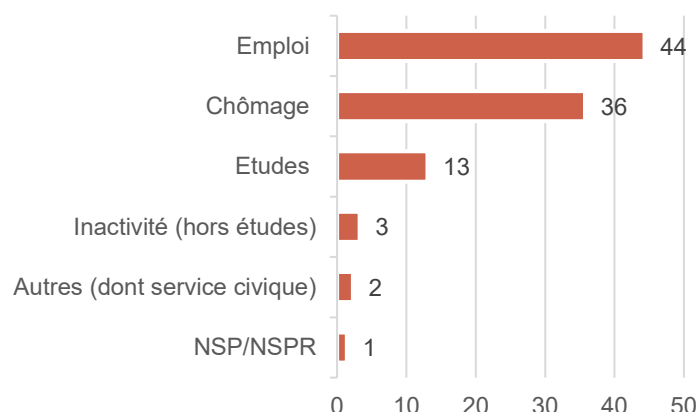
Figure 3 Type de bac obtenu (en %)



Note > Parmi les élèves ayant obtenu au minimum le baccalauréat comme plus haut diplôme.

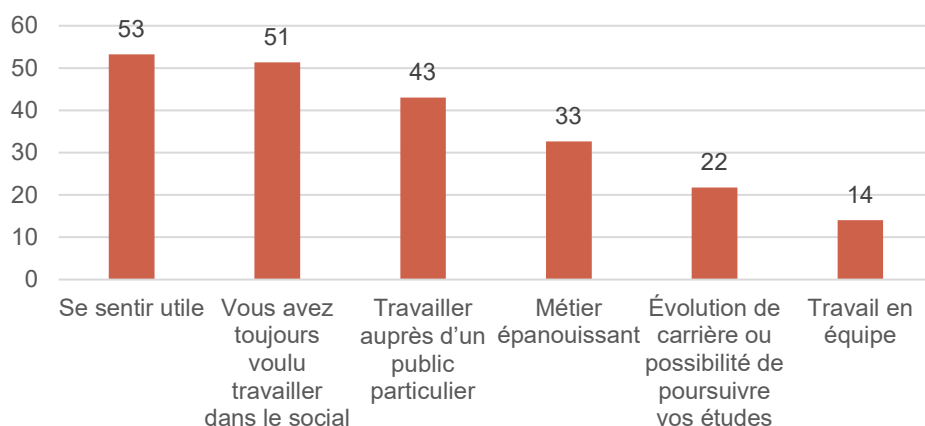
Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 4 Situation avant l'entrée en formation (en %)



Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 5 Motivation du choix du métier (en %)



Note > Il s'agit d'une question à choix multiples dans le questionnaire de l'enquête Étudiants.

Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Note : En application du secret statistique, lorsqu'un nombre insuffisant de répondants est constaté, le résultat est remplacé par l'expression "s.".

Avertissement : Dans les figures, la somme peut être légèrement différente de 100 % du fait des arrondis.

Les élèves en formation de Moniteur-Éducateur

Le Moniteur-Éducateur joue un rôle à la fois éducatif, préventif et social. En collaboration avec les autres professionnels de l'éducation spécialisée, il contribue à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne des enfants, adolescents et adultes en difficulté, en situation de handicap ou de perte d'autonomie, accueillis dans les institutions médico-sociales. Il met par exemple en place des ateliers thématiques adaptés aux résidents d'une structure, il peut aider un adolescent placé en foyer à organiser sa journée en l'accompagnant dans la gestion de son emploi du temps. Son objectif est de redonner ou préserver l'autonomie et favoriser l'intégration sociale des personnes dont il a la charge. La formation de Moniteur-Éducateur se déroule en 2 ans.

En 2022, près de 6 800 élèves ont effectué une rentrée dans une formation de Moniteur-Éducateur, un chiffre stable par rapport à 2017. La part des femmes a légèrement augmenté entre 2017 et 2022, passant de 71 % à 73 %. Par ailleurs, 31 % des élèves suivent la formation en alternance, dont 70 % dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. En 2022, les élèves sont légèrement plus âgés qu'en 2017. En effet, 53 % des élèves sont âgés de moins de 26 ans (figure 1), contre 56 % en 2017, tandis que 13 % ont plus de 40 ans (contre 10 % en 2017). La moyenne d'âge des inscrits en 2022 est de 28 ans, les hommes étant légèrement plus âgés en moyenne (30 ans) que les femmes (28 ans).

Pour 35 % des étudiants leur père était ouvrier au moment de leur scolarité au collège, et pour 44 % leur mère était employée.

Au moment de leur entrée en formation, 61 % des élèves détenaient pour plus haut diplôme un baccalauréat ou un diplôme de niveau équivalent (figure 2) tandis que 13 % possédaient un CAP ou un BEP. Parmi les bacheliers, 38 % ont obtenu un baccalauréat professionnel, dont 29 % en Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP) et 29 % un baccalauréat général, obtenu avant 2021 dans 88 % des cas. Parmi ces derniers, 41 % ont suivi la filière Littéraire (L, A1, A2, A3). Enfin, parmi les 28 % de bacheliers technologiques, 43 % ont suivi la filière Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S).

À leur entrée en formation, 15 % des élèves possédaient déjà un diplôme dans le domaine social. Parmi eux, 41 % étaient titulaires du diplôme d'Accompagnant Éducatif et Social (AES) et 23 % du diplôme d'Aide Médico-Psychologique (AMP).

Par ailleurs, 16 % des élèves déclarent avoir déménagé pour suivre cette formation. Parmi eux, 68 % ont changé de département, dont 48 % qui ont également changé de région.

Parmi les élèves inscrits en 2022, 53 % étaient en emploi avant d'intégrer leur établissement de formation (figure 4) dont 64 % dans le secteur social ou médico-social. Les élèves en 2017 étaient plus souvent en situation d'emploi avant d'intégrer leur établissement (58 %), et exerçaient davantage dans le secteur social ou médico-social (68 %). Par ailleurs, 23 % étaient en études, un chiffre identique à celui de 2017.

Les élèves peuvent percevoir, pour suivre leurs études, une aide financière de la part de plusieurs types d'organismes, ces aides pouvant être cumulées. En 2022, 60 % des élèves n'en perçoivent qu'une seule et 18 % ne bénéficient d'aucune aide. 29 % des élèves déclarent percevoir une aide financière de Pôle emploi (devenu France Travail en 2024) afin de suivre cette formation et 28 % déclarent bénéficier d'une aide de leur employeur.

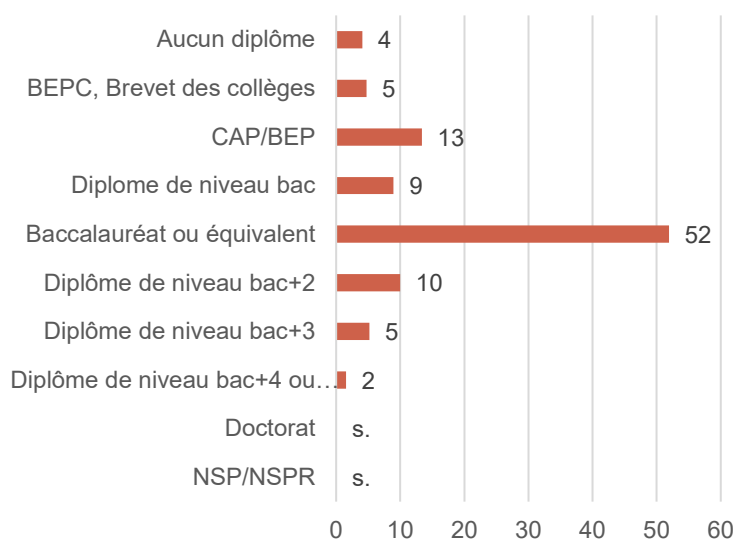
Pour 80 % des élèves, la formation de Moniteur-Éducateur est celle qu'ils souhaitent suivre. 31 % des élèves déclarent avoir eu envie de suivre cette formation à la suite d'activités personnelles, comme du bénévolat, et pour 30 % il s'agit d'une reconversion professionnelle. Pour plus de la moitié le choix de ce métier correspond à leur souhait de se sentir utile (figure 5).

Figure 1 Répartition par âge et sexe des élèves

	Femmes	Hommes	Ensemble
Effectifs	4 967	1 799	6 766
Répartition par âge (en %)			
17-20 ans	22	13	19
21-25 ans	35	30	34
26-30 ans	15	18	15
31-35 ans	9	13	10
36-40 ans	7	10	8
41-45 ans	6	7	6
46-50 ans	4	5	4
Plus de 50 ans	3	4	3
Total	100	100	100

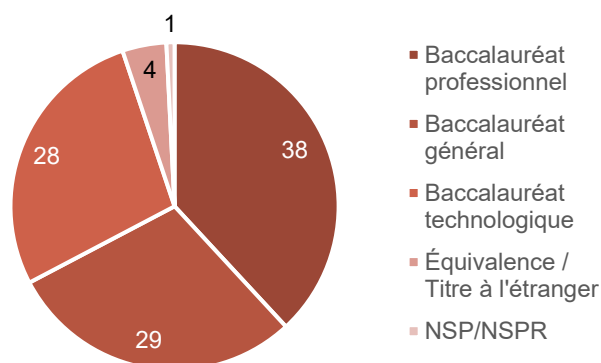
Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 2 Niveau du plus haut diplôme obtenu (en %)



Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

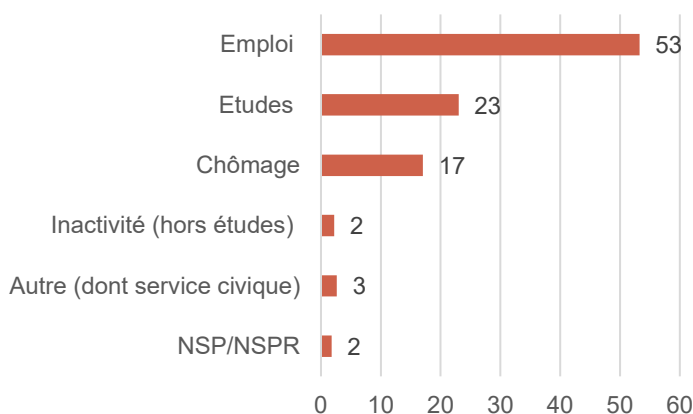
Figure 3 Type de bac obtenu (en %)



Note > Parmi les élèves ayant obtenu au minimum le baccalauréat comme plus haut diplôme.

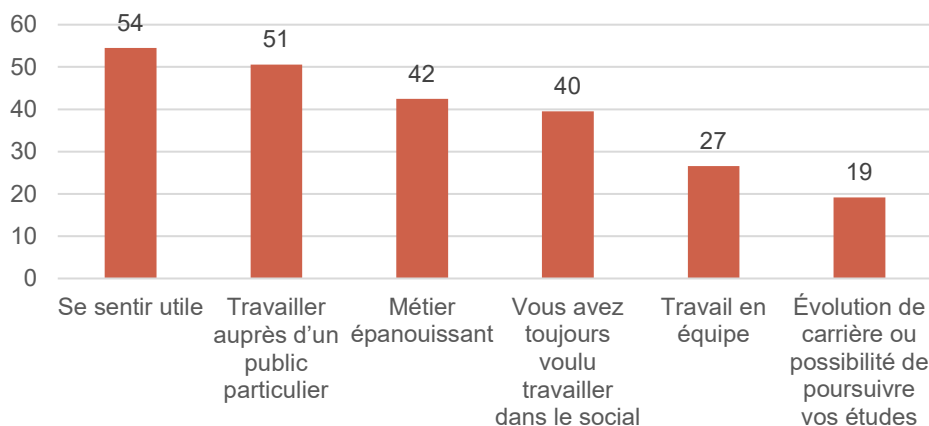
Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 4 Situation avant l'entrée en formation (en %)



Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 5 Motivation du choix du métier (en %)



Note : En application du secret statistique, lorsqu'un nombre insuffisant de répondants est constaté, le résultat est remplacé par l'expression "s.".

Avertissement : Dans les figures, la somme peut être légèrement différente de 100 % du fait des arrondis.

Note > Il s'agit d'une question à choix multiples dans le questionnaire de l'enquête Étudiants.

Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

■ LES DIPLÔMES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES JUSQU'AU MASTER 1

Les étudiants en formation d'Assistant de Service Social

L'assistant de service social intervient auprès de personnes confrontées à des difficultés familiales, professionnelles, financières, scolaires ou encore médicales. Son rôle est d'accueillir les personnes, les orienter, les accompagner dans la construction d'un projet afin d'améliorer leurs conditions de vie (sur le plan social, sanitaire, familial, etc.). Il leur apporte aussi un soutien global, à la fois psychologique, social et matériel, afin de les aider à retrouver leur autonomie et à favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Ses domaines et secteurs d'intervention sont très diversifiés : collectivités locales, établissements publics, associations, etc.

La formation d'Assistant de Service Social (ASS) s'effectue en 3 ans et est accessible aux titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ; elle est accessible *via* Parcoursup. L'obtention du diplôme est nécessaire pour exercer.

En 2022, 7 100 étudiants ont effectué une rentrée en formation d'ASS, soit une diminution de 6,6 % depuis 2017. Parmi eux, 8,6 % suivent la formation en alternance, dont 90 % dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Les femmes représentent 93 % des étudiants, soit la même part qu'en 2017.

Les étudiants en formation d'ASS sont jeunes : 72 % ont 25 ans ou moins (figure 1), ils étaient 68 % en 2017. En outre, 7 % ont plus de 40 ans, comme en 2017. La moyenne d'âge en 2022 est de 25 ans.

Pour 26 % des étudiants, leur père était ouvrier lorsqu'ils étaient au collège et pour 45 % leur mère était employée.

Lors de leur accès à la formation, 70 % des étudiants détenaient pour plus haut diplôme un baccalauréat ou un diplôme de même niveau (figure 2), 14 % un diplôme de niveau bac+2, 12 % un diplôme de niveau bac+3 et 4,1 % un diplôme de niveaux bac+4 ou bac+5.

Parmi les bacheliers, 52 % ont obtenu un baccalauréat général (figure 3) ; plus des trois quarts d'entre eux l'avaient obtenu avant 2021. Parmi ces derniers, 46 % sont titulaires d'un baccalauréat série Économique et Sociale (ES, B) et 38 % d'un baccalauréat Littéraire (L, A1, A2, A3). Par ailleurs, 28 % des bacheliers disposent d'un baccalauréat technologique, dont 58 % dans la série Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S).

Avant leur entrée en formation, 6,7 % des étudiants étaient titulaires d'un diplôme du secteur social. Dans 13 % des cas, il s'agit du Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique (AMP) et pour 11 % du Diplôme d'État de Technicien de l'intervention sociale et familiale (DETISF).

Pour pouvoir suivre leur formation, Pour suivre leur formation, 31 % des étudiants déclarent avoir déménagé. Parmi eux, 70 % ont changé de département dont 50 % ont aussi changé de région.

Avant leur entrée en formation, la majorité des étudiants (57 %) étaient en études (figure 4), 27 % étaient en emploi, dont 46 % dans le secteur social et 10 % au chômage, soit une répartition proche de celle observée en 2017.

Par ailleurs, les étudiants peuvent bénéficier d'aides financières pour suivre leur formation. Ces aides, qui peuvent provenir d'organismes différents, sont cumulables. En 2022, 36 % des étudiants déclarent percevoir une aide financière du conseil régional, 21 % de Pôle emploi (devenu France Travail en 2024) et 23 % d'aucun organisme. Parmi les bénéficiaires, un peu plus de la moitié ne perçoivent qu'une seule aide (52 %).

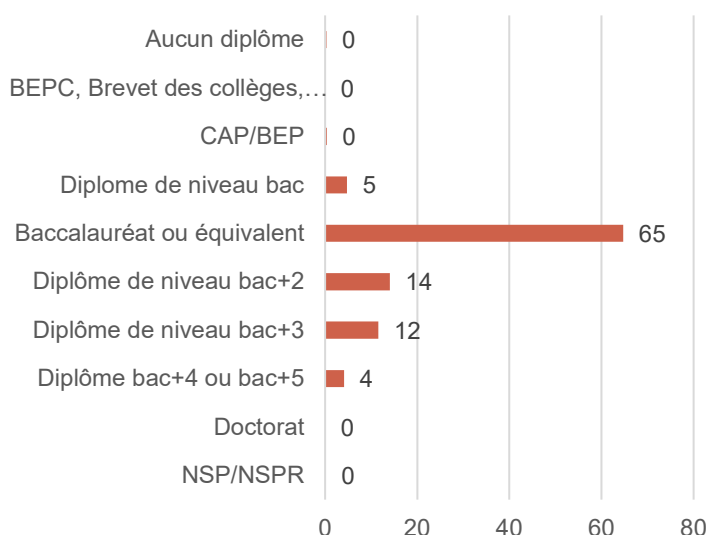
Enfin, 48 % des étudiants ont eu l'envie d'exercer ce métier durant leur scolarité et 31 % à la suite d'événements personnels. Ce métier a été choisi dans le but de se sentir utile pour 69 % des étudiants (figure 5) tandis que 49 % ont toujours voulu travailler dans le domaine du social. En outre, parmi les 37 % d'étudiants ayant choisi ce métier pour travailler auprès d'un public particulier, 69 % souhaitent travailler auprès de personnes en situation de précarité, pauvreté ou exclusion et 61 % auprès de jeunes enfants.

Figure 1 Répartition par âge et sexe des élèves

	Femmes	Hommes	Ensemble
Effectifs	6 607	474	7 081
Répartition par âge (en %)			
17-20 ans	34	25	33
21-25 ans	39	37	39
26-30 ans	10	15	11
31-35 ans	5	8	6
36-40 ans	4	8	5
41-45 ans	4	4	4
46-50 ans	2	2	2
Plus de 50 ans	1	2	1
Total	100	100	100

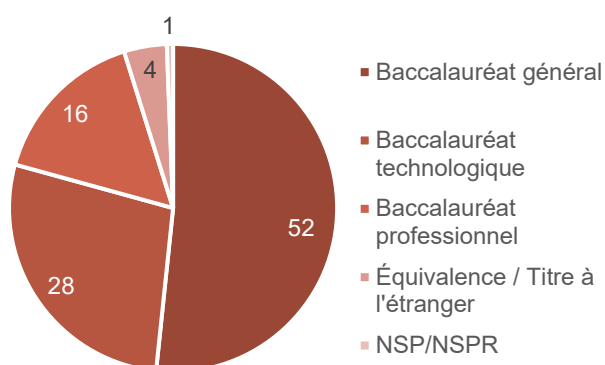
Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 2 Niveau du plus haut diplôme obtenu (en %)



Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

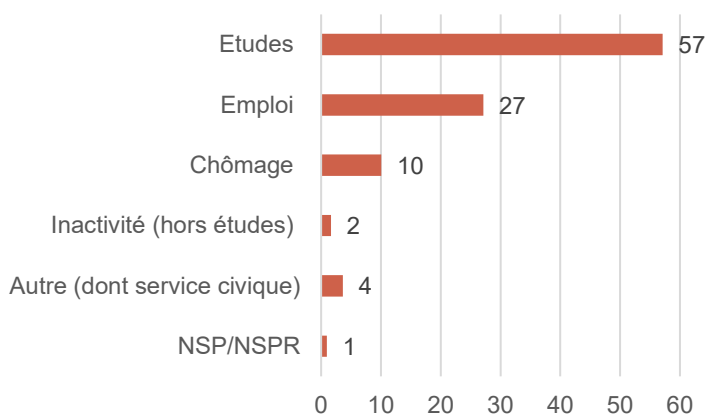
Figure 3 Type de bac obtenu (en %)



Note > Parmi les élèves ayant obtenu au minimum le baccalauréat comme plus haut diplôme.

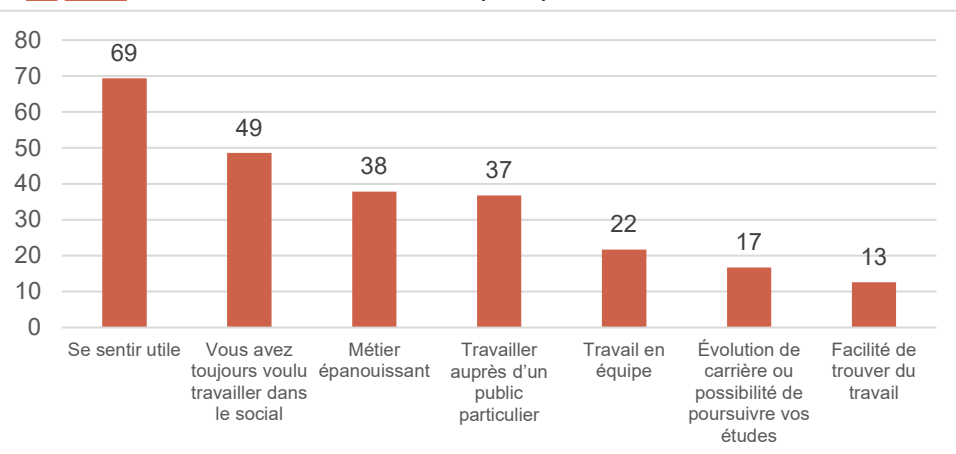
Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 4 Situation avant l'entrée en formation (en %)



Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 5 Motivation du choix du métier (en %)



Note > Il s'agit d'une question à choix multiples dans le questionnaire de l'enquête Étudiants.

Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Note : En application du secret statistique, lorsqu'un nombre insuffisant de répondants est constaté, le résultat est remplacé par l'expression "s..".

Avertissement : Dans les figures, la somme peut être légèrement différente de 100 % du fait des arrondis.

Les étudiants en formation d'Éducateur Spécialisé

L'éducateur spécialisé (ES) concourt à l'éducation d'enfants et d'adolescents, ainsi qu'au soutien d'adultes en situation de vulnérabilité ou de handicap. Il accompagne ces personnes dans la restauration ou dans le maintien de leur autonomie et les aide à développer leurs capacités de socialisation, d'intégration ou d'insertion. Il favorise également les actions de prévention afin de limiter les situations de vulnérabilité. Il travaille le plus souvent dans le secteur associatif, en milieu ouvert ou en établissement. La formation d'Éducateur Spécialisé (ES) s'effectue en 3 ans, après l'obtention d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent au baccalauréat. Elle est accessible via Parcoursup.

Près de 14 600 étudiants ont effectué une rentrée en 2022, en hausse de 4,9 % par rapport à 2017. En 2022, les alternants représentent 27 % des étudiants, dont 90 % sont en contrat d'apprentissage. La part d'hommes est plus importante parmi les étudiants les plus âgés : les hommes représentent 17 % des étudiants de 21 à 25 ans, contre 41 % parmi les 46-50 ans. Ils ne constituent toutefois que 23 % de l'ensemble des étudiants inscrits en formation d'éducateur spécialisé, puisque ces derniers sont relativement jeunes : en 2022, les étudiants de 30 ans ou moins représentent 91 % des étudiants (figure 1) contre 86 % en 2017, tandis que les plus de 45 ans représentent 1,3 % (1,9 % en 2017). L'âge moyen est de 23 ans : la moitié des étudiants a moins de 22 ans, et un quart de moins de 20 ans.

Par ailleurs, 24 % des élèves inscrits en 2022 avaient, lorsqu'ils étaient au collège, un père ouvrier et 43 % une mère employée.

Avant leur entrée en formation, 71 % des étudiants possédaient comme diplôme le plus élevé un baccalauréat ou un diplôme de niveau équivalent, 13 % disposaient d'un diplôme de niveau bac+3 et 12 % de niveau Bac +2 (figure 2). Parmi les bacheliers, 52 % avaient un baccalauréat général (figure 3). 80 % l'avaient obtenu avant 2021 dont 44 % étaient issus de la série Économique et sociale (ES, B). Par ailleurs, 28 % étaient titulaires d'un baccalauréat technologique, dont 58 % avaient suivi la série Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S). Enfin, parmi les 18 % de bacheliers issus de la voie professionnelle, 38 % avaient obtenu le baccalauréat Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP).

En 2022, 11 % des étudiants étaient détenteurs d'un diplôme du secteur social avant leur entrée dans la formation d'Éducateur Spécialisé. Parmi eux, 25 % étaient titulaires du Diplôme d'État de Moniteur-Éducateur (DEME) et 14 % du Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES).

Un peu plus de la moitié des étudiants (52 %) étaient en études avant leur entrée en formation (figure 4), un niveau comparable à celui de 2017 (51 %). Parmi eux, 36 % étaient en emploi (37 % en 2017), principalement dans le secteur social ou médico-social (60 % en 2022 contre 58 % en 2017). En outre, 5,7 % des étudiants étaient au chômage, contre 10 % en 2017.

De plus, 34 % des élèves déclarent avoir déménagé pour suivre la formation. Parmi eux, les trois quarts ont changé de département dont plus de la moitié ont aussi changé de région (54 %).

Les étudiants peuvent bénéficier d'aides pour suivre leur formation. Ces aides, qui peuvent provenir d'organismes différents, sont cumulables : en 2022, 53 % des étudiants n'en perçoivent qu'une seule. Par ailleurs, 26 % déclarent bénéficier d'une aide du conseil régional, 26 % d'une aide de leur employeur tandis que 26 % déclarent ne percevoir aucune aide.

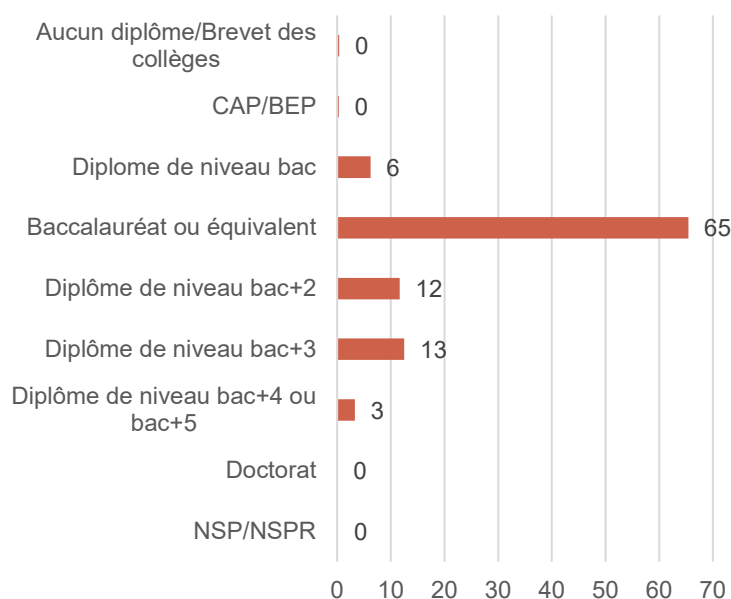
Dans la très grande majorité des cas (89 %) la formation correspond au vœu des étudiants. Parmi eux, 49 % ont eu envie d'exercer ce métier lors de leur scolarité et 40 % à la suite d'activités personnelles, comme le bénévolat. Les motivations qui les ont poussés à exercer ce métier sont nombreuses : 60 % des étudiants l'ont choisi afin de se sentir utile (figure 5) et 53 % dans le but de travailler auprès d'un public particulier. Pour ces derniers, il s'agissait de public très divers, comme les jeunes enfants (60 %), les personnes en situation de précarité (57 %), en situation de handicap (56 %) ou de personnes âgées (54 %).

Figure 1 Répartition par âge et sexe des élèves

	Femmes	Hommes	Ensemble
Effectifs	11 620	2 999	14 619
Répartition par âge (en %)			
17-20 ans	35	27	33
21-25 ans	48	41	47
26-30 ans	10	17	11
31-35 ans	3	5	4
36-40 ans	2	5	3
41-45 ans	2	2	2
46-50 ans	1	2	1
Plus de 50 ans	0	1	1
NSP/NSPR	0	0	0
Total	100	100	100

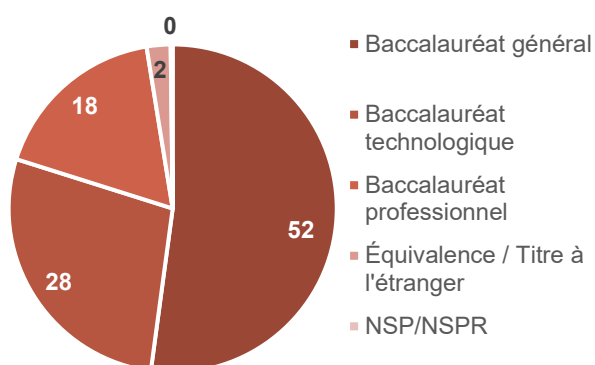
Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 2 Niveau du plus haut diplôme obtenu (en %)



Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

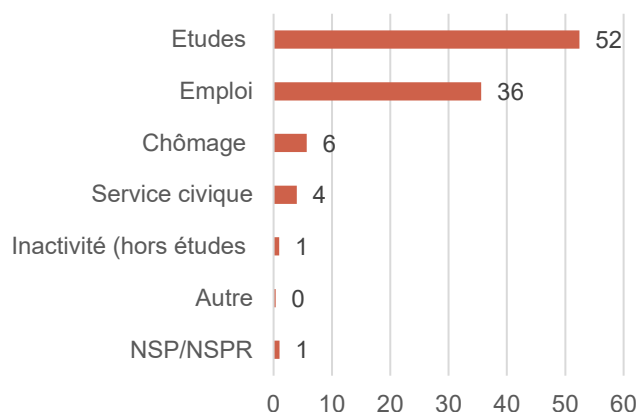
Figure 3 Type de bac obtenu (en %)



Note > Parmi les élèves ayant obtenu au minimum le baccalauréat comme plus haut diplôme.

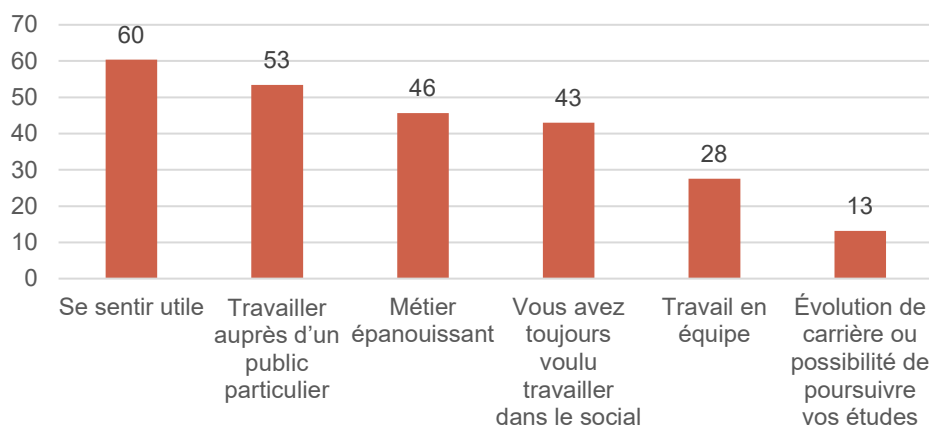
Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 4 Situation avant l'entrée en formation (en %)



Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 5 Motivation du choix du métier (en %)



Note : En application du secret statistique, lorsqu'un nombre insuffisant de répondants est constaté, le résultat est remplacé par l'expression "s.".

Avertissement : Dans les figures, la somme peut être légèrement différente de 100 % du fait des arrondis.

Note > Il s'agit d'une question à choix multiples dans le questionnaire de l'enquête Étudiants.

Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Les étudiants en formation d'Éducateur de Jeunes Enfants

L'éducateur de jeunes enfants (EJE) est un spécialiste de la petite enfance. Il assure des fonctions d'accueil, d'éducation et de prévention auprès d'enfants âgés de 0 à 7 ans en relation avec leurs parents. Il les accompagne dans leur apprentissage de l'autonomie et de la vie sociale. Il contribue à leur éveil, leur socialisation et leur inclusion sociale. Ce métier s'exerce principalement dans les crèches, haltes garderie, jardins d'enfants où l'EJE va veiller à la mise en œuvre du projet éducatif de la structure, mais aussi au maintien de la continuité éducative dans le respect du milieu familial, social et culturel de l'enfant. Il s'exerce également auprès des enfants handicapés ou en situation de précarité. La formation s'effectue en 3 ans et nécessite un baccalauréat ou un diplôme équivalent. Elle est accessible via Parcoursup.

En 2022, près de 6 600 étudiants ont effectué une rentrée en formation d'EJE, soit une augmentation de 13 % par rapport à 2017. La part des femmes, stable par rapport à 2017, s'élève à 97 %. Par ailleurs, 22 % des étudiants suivent leur formation en alternance, et la très grande majorité d'entre eux le font dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (93 %).

Les étudiants sont un peu plus jeunes qu'en 2017. En effet, en 2022, 80 % ont 25 ans ou moins (figure 1) contre 75 % en 2017. En 2022, l'âge moyen s'élève à 23 ans et la moitié des élèves ont moins de 21 ans.

23 % des élèves ont un père qui était employé lorsqu'ils étaient au collège et 22 % un père qui était ouvrier. De plus, 46 % ont une mère qui était employée lorsqu'ils étaient au collège et 24 % une mère qui exerçait une profession intermédiaire.

Avant leur entrée en formation, 78 % des étudiants possédaient comme plus haut diplôme un baccalauréat ou un diplôme de niveau équivalent (figure 2), 8,4 % disposaient d'un diplôme de niveau bac +2, et 7,8 % d'un diplôme de niveau bac+3⁴. Parmi les bacheliers, 46 % détiennent un baccalauréat général (figure 3). Parmi eux 76 % l'ont obtenu avant 2021, dont 46 % sont issus de la série Économique et Social (ES, B). Les titulaires d'un baccalauréat technologique représentent 34 % des bacheliers, principalement dans la série Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S) (74 %). Enfin, parmi les 18 % de bacheliers issus de la voie professionnelle, 54 % ont obtenu un baccalauréat Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP).

Parmi les étudiants en formation d'EJE en 2022, 5,9 % déclarent déjà détenir un diplôme du secteur social. Pour 21 % d'entre eux, il s'agit du Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES). Par ailleurs, 10 % des étudiants sont titulaires d'un diplôme du secteur sanitaire, dont 67 % du Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP), de niveau équivalent au baccalauréat.

Pour suivre cette formation, 32 % des étudiants déclarent avoir déménagé. Parmi ces derniers, un peu plus des trois quarts ont changé de département dont plus de la moitié d'entre eux déclare avoir aussi changé de région.

Avant leur entrée dans l'établissement, 61 % étaient en études, contre 56 % en 2017, et 28 % étaient en emploi (32 % en 2017). Parmi ces derniers, 63 % exerçaient dans le secteur social ou médico-social, soit 16 points de plus qu'en 2017 (57 %).

Les étudiants peuvent bénéficier d'aides pour suivre leur formation. Ces aides, qui peuvent provenir d'organismes différents, sont cumulables : en 2022, 51 % n'en perçoivent qu'une seule. Par ailleurs, 28 % des étudiants déclarent percevoir une aide financière du conseil régional, 21 % une aide de leur employeur et 30 % ne bénéficier d'aucune aide.

Pour 48 % des étudiants, l'envie d'exercer ce métier s'est manifestée durant leur scolarité, pour 26 % dès l'enfance, et pour 25 % à la suite d'activités personnelles, bénévolat par exemple. Les étudiants sont 53 % à déclarer avoir choisi d'aller vers ce métier car il est épanouissant et 52 % afin de travailler auprès d'un public particulier. Parmi ces derniers, 99 % souhaitaient travailler avec les jeunes enfants, 29 % auprès de personnes en situation de précarité, de pauvreté ou d'exclusion et 28 % auprès de personnes en situation de handicap.

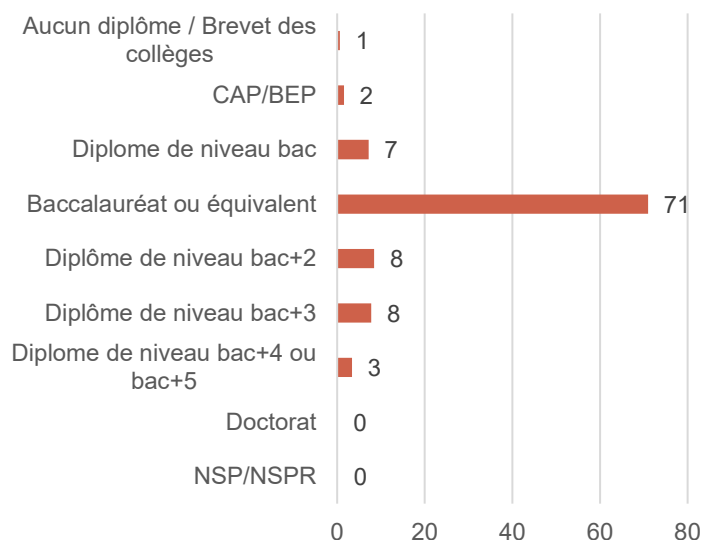
⁴ Certains étudiants peuvent intégrer la formation en ayant un niveau inférieur au baccalauréat grâce à la validation des acquis de l'expérience (VAE). Celle-ci permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, d'un titre ou d'une certification en faisant reconnaître officiellement les compétences acquises par l'expérience professionnelle ou bénévole.

Figure 1 Répartition par âge et sexe des élèves

	Femmes	Hommes	Ensemble
Effectifs	6 342	215	6 557
Répartition par âge (en %)			
17-20 ans	41	40	41
21-25 ans	40	37	39
26-30 ans	9	13	9
31-35 ans	4	4	4
36-40 ans	3	3	3
41-45 ans	2	1	2
46-50 ans	1	1	1
Plus de 50 ans	0	0	0
Total	100	100	100

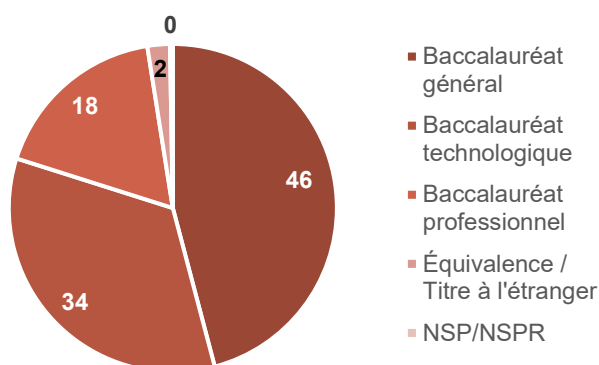
Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 2 Niveau du plus haut diplôme obtenu (en %)



Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

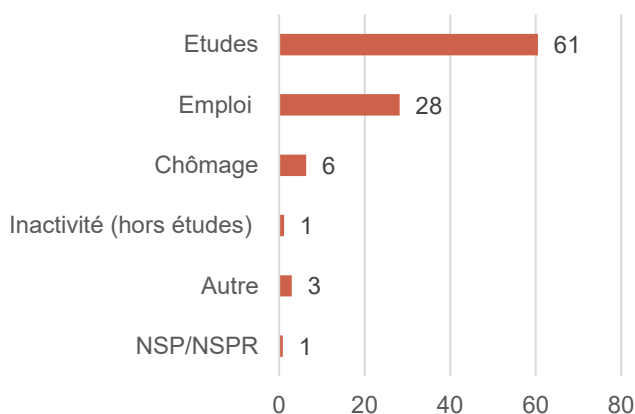
Figure 3 Type de bac obtenu (en %)



Note > Parmi les élèves ayant obtenu au minimum le baccalauréat comme plus haut diplôme.

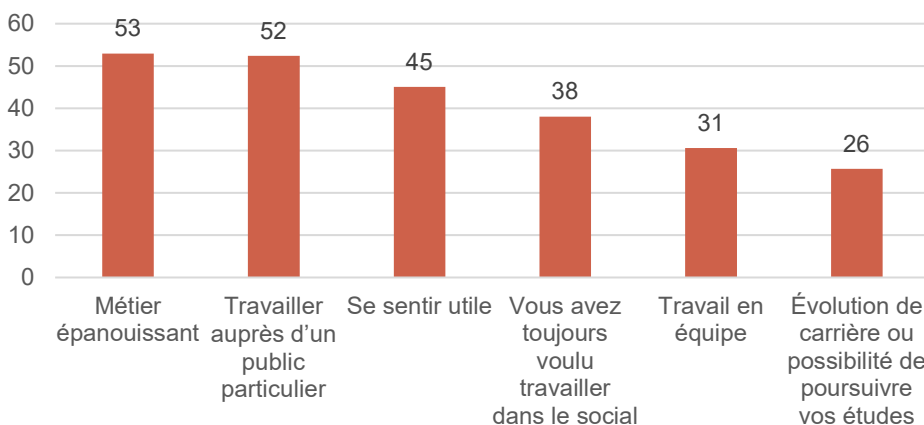
Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 4 Situation avant l'entrée en formation (en %)



Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 5 Motivation du choix du métier (en %)



Note > Il s'agit d'une question à choix multiples dans le questionnaire de l'enquête Étudiants.

Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Note : En application du secret statistique, lorsqu'un nombre insuffisant de répondants est constaté, le résultat est remplacé par l'expression "s.".

Avertissement : Dans les figures, la somme peut être légèrement différente de 100 % du fait des arrondis.

Les étudiants en formation d'Éducateur Technique Spécialisé

L'éducateur technique spécialisé (ETS) est à la fois éducateur et spécialiste d'une technique professionnelle qu'il transmet aux personnes dont il a la charge. Il peut s'agir d'enfants, d'adolescents, d'adultes en situation de handicap ou de précarité ou encore de personnes inscrites dans un processus d'insertion ou de réinsertion socioprofessionnelle. L'ETS élabore des parcours d'insertion, met en œuvre des actions de formation professionnelle et assure l'encadrement technique d'activités professionnelles. Il exerce son activité principalement dans les établissements et services d'aide par le travail, les centres de rééducation, les entreprises d'insertion, etc. La formation se déroule en 3 ans et nécessite le baccalauréat ou un diplôme équivalent. Cette formation est accessible par Parcoursup.

En 2022, 402 étudiants ont fait une rentrée en formation d'ETS, ce qui représente une baisse de 29 % par rapport à 2017. Cette diminution des effectifs s'inscrit dans une tendance structurelle amorcée en 2007, malgré un léger rebond en 2012. La part des femmes parmi les étudiants en formation d'ETS a augmenté au cours des cinq dernières années. En effet, les femmes représentent 58 % des étudiants en 2022, contre 48 % en 2017.

Par ailleurs, les étudiants sont un peu plus jeunes qu'en 2017. En 2022, 55 % des étudiants ont 25 ans ou moins, contre 26 % en 2017, tandis que 10 % ont plus de 45 ans, contre 15 % en 2017. La moyenne d'âge est de 29 ans en 2022 et un quart des étudiants a moins de 21 ans.

Par ailleurs, 22 % des étudiants suivent la formation en alternance dont 68 % dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

De plus, 31 % des étudiants ont un père qui était ouvrier au moment de leur scolarité au collège, et 41 % une mère qui était employée.

Au moment de leur entrée en formation, 72 % des étudiants détenaient comme plus haut diplôme le baccalauréat ou un diplôme de même niveau et 14 % un diplôme de niveau bac+2 (figure 2)⁵. Au sein des bacheliers, 35 % sont titulaires d'un baccalauréat professionnel, dont 23 % d'un baccalauréat Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP) et 31 % d'un baccalauréat général. Parmi ces derniers, 87 % ont obtenu leur baccalauréat avant 2021 dont 40 % dans la filière Scientifique (S, C, D, E, D'). Enfin, 30 % des bacheliers ont obtenu un baccalauréat technologique. Pour 46 % d'entre eux, il s'agit du baccalauréat Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S).

Par ailleurs, 17 % détenaient un diplôme professionnel du secteur social avant d'intégrer la formation d'ETS. Parmi eux, 26 % étaient titulaires du Diplôme d'État de Moniteur-Éducateur et 19 % du Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique.

Afin de pouvoir suivre la formation, Pour suivre la formation, 29 % des étudiants déclarent avoir déménagé. Parmi eux, 74 % ont changé de département dont 43 % ont aussi changé de région.

Comparativement à 2017, les étudiants étaient moins souvent en emploi avant leur entrée en formation et davantage en études. En effet, 44 % des étudiants étaient en emploi avant d'intégrer la formation d'ETS dans leur établissement, contre 66 % en 2017, et 39 % étaient en études contre 23 %. En 2022 comme en 2017, lorsqu'ils étaient en emploi, ils travaillaient majoritairement dans le secteur social ou médico-social (79 % en 2022 et 74 % en 2017).

Les étudiants peuvent bénéficier de soutiens financiers provenant de divers organismes, certaines de ces aides étant cumulables. En 2022, 60 % d'entre eux ne perçoivent qu'un seul type d'aide, 41 % déclarent percevoir une aide de leur employeur et 25 % une aide du conseil régional. En outre, 16 % ne perçoivent aucune aide.

Enfin, 33 % des étudiants ont eu envie d'exercer ce métier dans le cadre d'une reconversion professionnelle, et 30 % lors de leur scolarité. Le souhait de travailler auprès d'un public particulier (54 %) et de se sentir utile (53 %) sont les raisons principales du choix du métier d'éducateur technique spécialisé. Parmi les étudiants souhaitant travailler auprès d'un public particulier, 87 % souhaitent travailler auprès de personnes en situation de handicap.

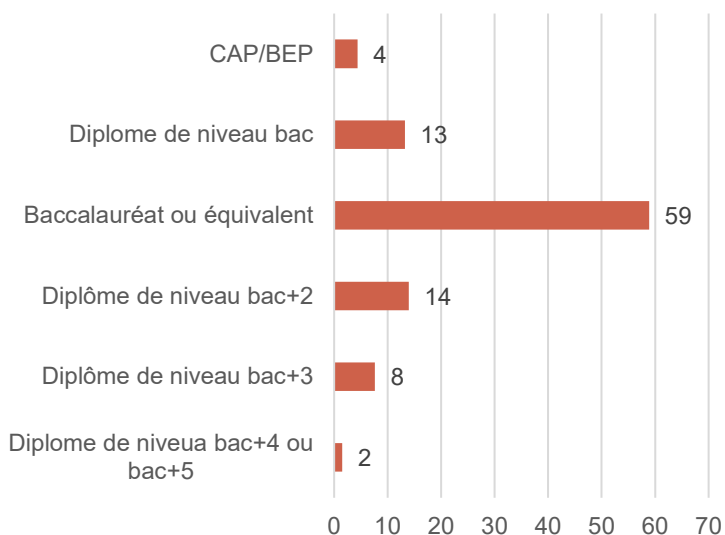
⁵ Certains étudiants peuvent intégrer la formation en ayant un niveau inférieur au baccalauréat grâce à la validation des acquis de l'expérience (VAE). Celle-ci permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, d'un titre ou d'une certification en faisant reconnaître officiellement les compétences acquises par l'expérience professionnelle ou bénévole.

Figure 1 Répartition par âge et sexe des élèves

	Femmes	Hommes	Ensemble
Effectifs	232	170	402
Répartition par âge (en %)			
18-20 ans	27	13	21
21-25 ans	42	21	33
26-30 ans	9	13	11
31-35 ans	6	11	8
36-40 ans	9	10	9
41-45 ans	3	14	8
46-50 ans	s.	s.	6
Plus de 50 ans	s.	s.	4
Total	100	100	100

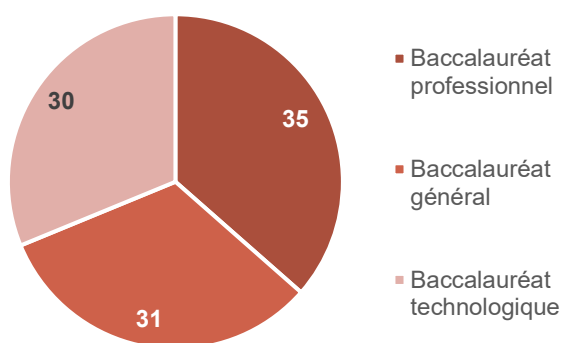
Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 2 Niveau du plus haut diplôme obtenu (en %)



Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

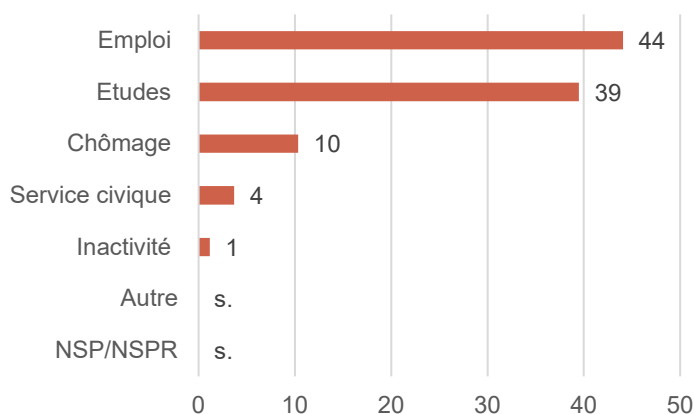
Figure 3 Type de bac obtenu (en %)



Note > Parmi les élèves ayant obtenu au minimum le baccalauréat comme plus haut diplôme.

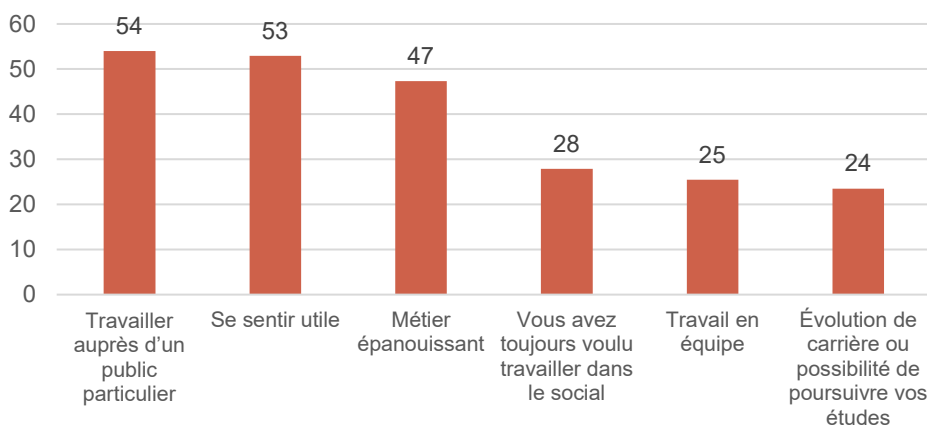
Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 4 Situation avant l'entrée en formation (en %)



Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 5 Motivation du choix du métier (en %)



Note > Il s'agit d'une question à choix multiples dans le questionnaire de l'enquête Étudiants.

Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Note : En application du secret statistique, lorsqu'un nombre insuffisant de répondants est constaté, le résultat est remplacé par l'expression "s.".

Avertissement : Dans les figures, la somme peut être légèrement différente de 100 % du fait des arrondis.

Les étudiants en formation de Conseiller en Économie Sociale Familiale

Le conseiller en économie sociale et familiale (CESF) aide les individus, les familles et groupes à résoudre leurs problèmes de vie quotidienne tels que des difficultés financières, d'accès au logement, de surendettement ou encore de chômage. Son intervention passe par l'information, le conseil technique, l'organisation de formations afin de permettre aux publics concernés d'accéder à leurs droits et de prévenir et gérer les difficultés de leur vie quotidienne. Son action privilégie une finalité éducative et vise l'appropriation de compétence par les personnes afin qu'elles puissent accéder progressivement à leur autonomie et à la maîtrise de leur environnement domestique. Ses domaines et secteurs d'intervention sont très diversifiés (services sociaux des collectivités locales, caisses de sécurité sociale, associations, etc.). La formation se déroule en un an et nécessite un BTS en Économie Sociale Familiale.

En 2022, près de 1 900 étudiants ont fait une rentrée en formation de CESF. Cet effectif est stable par rapport à 2017. De même, la part de femmes parmi les étudiants (95 %) est quasi-identique à celle de 2017 (96 %). Par ailleurs, 20 % des étudiants suivent cette formation en alternance, dont 88 % dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Les étudiants sont globalement jeunes (figure 1) : 87 % ont 25 ans ou moins, comme en 2017, et 3,9 % seulement sont âgés de plus de 40 ans (3,2 % en 2017). La moyenne d'âge s'élève à 23 ans, et un quart d'entre eux ont moins de 20 ans.

Par ailleurs, lors de leur scolarité au collège, 30 % des étudiants avaient leur père ouvrier et 52 % leur mère employée.

Au moment de leur entrée en formation, 85 % des étudiants détenaient, comme plus haut diplôme, un diplôme de niveau bac+2 (figure 2) et 10 % le baccalauréat ou un diplôme de même niveau⁶.

Parmi les bacheliers, 44 % sont titulaires d'un baccalauréat technologique (figure 3) dont 79 % dans la série Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S). Près de 32 % ont obtenu un baccalauréat général, dont 94 % avant 2021. Parmi ces derniers, les deux-tiers sont bacheliers de la série Économique et Sociale (ES, B). Enfin, 23 % des bacheliers sont titulaires d'un baccalauréat professionnel, dont 55 % dans la filière Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP).

Avant d'entrer en formation, 23 % des étudiants détenaient déjà un diplôme professionnel du secteur social. Parmi eux, 45 % étaient diplômés d'un BTS Économie Sociale Familiale (ESF) et 31 % étaient titulaires d'un Diplôme d'État de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (DETISF).

Pour suivre leur formation, 31 % des étudiants déclarent avoir déménagé. Parmi eux, 68 % d'entre eux ont changé de département parmi lesquels 39 % ont également changé de région.

Comparativement à 2017, les étudiants étaient moins souvent en études avant leur entrée en formation et davantage en emploi : en 2022, 79 % des étudiants étaient en études avant leur entrée dans l'établissement, et 15 % étaient en emploi (figure 4), contre respectivement 86 % et 11 %, en 2017. Les deux-tiers des étudiants qui étaient en emploi exerçaient dans le secteur social ou médico-social, soit un niveau proche de celui observé en 2017. En revanche, la proportion d'étudiants au chômage avant de débiter leur formation dans leur établissement est restée stable (2,9 %).

Les étudiants peuvent bénéficier d'aides pour suivre leur formation. Ces aides, qui peuvent provenir d'organismes différents, sont cumulables et près de la moitié des étudiants en CESF n'en perçoit qu'une seule. En 2022, 25 % des étudiants déclarent percevoir une aide du conseil régional, 19 % une aide de leur employeur et 32 % déclarent ne percevoir aucune aide.

Enfin, 60 % des étudiants ont eu l'envie d'exercer ce métier durant leur scolarité et 21 % à la suite d'événements personnels. Par ailleurs, 64 % d'entre eux ont choisi ce métier afin de se sentir utile (figure 5), et 50 % car ils ont toujours voulu travailler dans le social et 39 % dans le but de travailler auprès d'un public particulier. Parmi ces derniers, les trois quarts souhaitent travailler auprès de personnes en situation de précarité, pauvreté et exclusion et un quart auprès de personnes âgées.

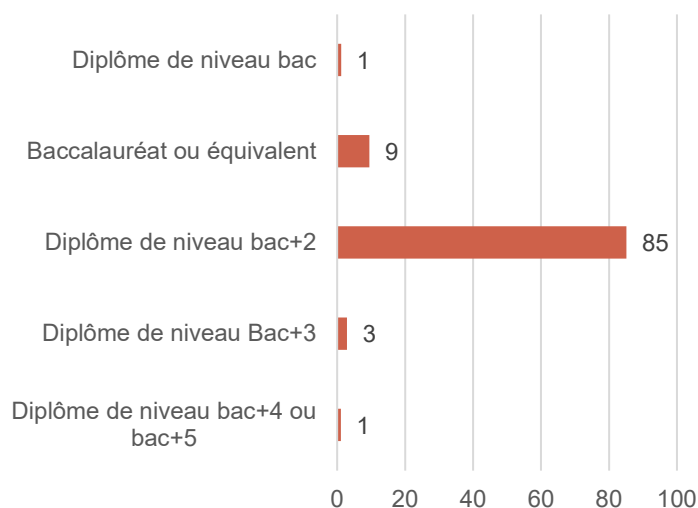
⁶ Certains étudiants peuvent intégrer la formation en ayant un niveau inférieur au BTS grâce à la validation des acquis de l'expérience (VAE). Celle-ci permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, d'un titre ou d'une certification en faisant reconnaître officiellement les compétences acquises par l'expérience professionnelle ou bénévole.

Figure 1 Répartition par âge et sexe des élèves

	Femmes	Hommes	Ensemble
Effectifs	1 760	95	1 855
Répartition par âge (en %)			
19-21 ans	61	57	61
22-25 ans	26	24	26
26-30 ans	6	11	6
31-35 ans	s.	s.	1
36-40 ans	s.	s.	2
Plus de 40 ans	4	5	4
Total	100	100	100

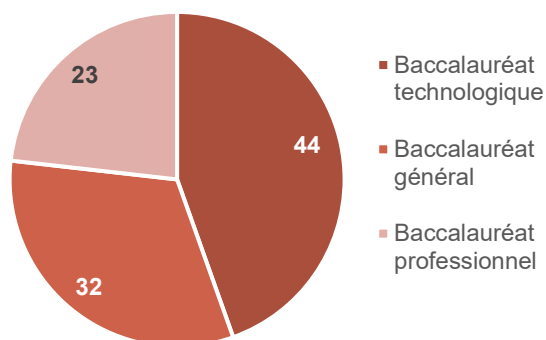
Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 2 Niveau du plus haut diplôme obtenu (en %)



Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

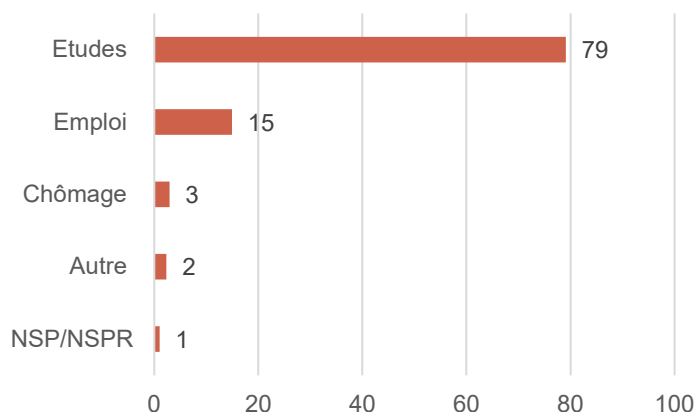
Figure 3 Type de bac obtenu (en %)



Note > Parmi les élèves ayant obtenu au minimum le baccalauréat comme plus haut diplôme.

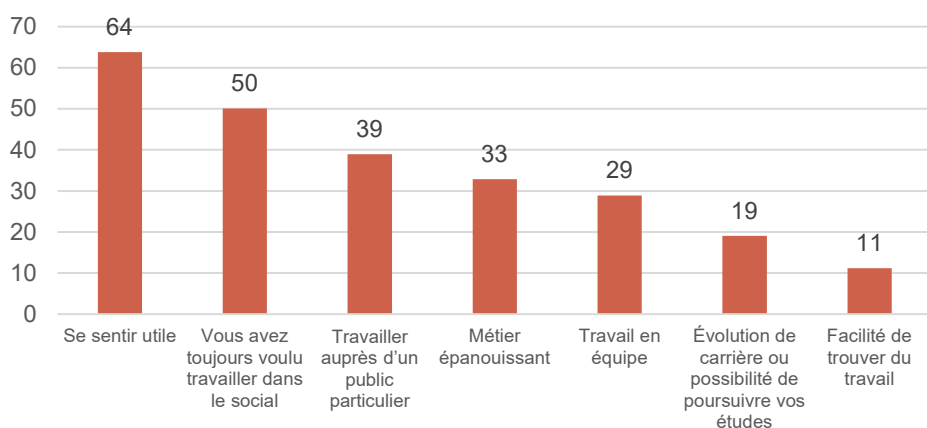
Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 4 Situation avant l'entrée en formation (en %)



Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 5 Motivation du choix du métier (en %)



Note > Il s'agit d'une question à choix multiples dans le questionnaire de l'enquête Étudiants.

Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Note : En application du secret statistique, lorsqu'un nombre insuffisant de répondants est constaté, le résultat est remplacé par l'expression "s.".

Avertissement : Dans les figures, la somme peut être légèrement différente de 100 % du fait des arrondis.

Les étudiants en formation de Médiateur Familial

Le médiateur familial (MF) accompagne les personnes en situation de rupture ou de séparation avec leur famille afin de favoriser la reconstruction de leur lien familial et aider à la recherche de solutions répondant aux besoins de chacun des membres de la famille. Il facilite le rétablissement du dialogue, les liens de communication entre les personnes, leur capacité à gérer le conflit ainsi que leur capacité à négocier. Il exerce dans des structures diverses telles que des associations à caractère social ou familial, des services publics ou parapublics et parfois en libéral. La durée de formation est variable et peut d'étendre jusqu'à 3 ans au maximum. Pour suivre cette formation, il est nécessaire de disposer d'un diplôme de niveau bac+2 dans le domaine du social, du sanitaire ou du paramédical, ou d'un diplôme de niveau Bac+3 dans le domaine juridique, sociologique ou psychologique.

En 2022, 343 étudiants ont fait une rentrée en formation de médiateur familial, soit une diminution de 4,2 % par rapport à 2017. La proportion de femmes s'établit à 90 %, comme en 2017. Les étudiants effectuant leur formation en alternance représentent seulement 2,8 % des inscrits.

Les étudiants présentent des profils d'âge très variés, puisque les 30 ans ou moins représentent 17 % des étudiants (figure 1), contre 8,3 % en 2017, tandis que 25 % des inscrits ont plus de 50 ans, soit deux points de plus qu'en 2017. Au final, la moyenne d'âge des étudiants inscrits en formation de médiateur familial en 2022 s'élève à 42 ans. Par ailleurs, 37 % des étudiants avaient un père cadre ou exerçant une profession intellectuelle supérieure lorsqu'ils étaient au collège et 28 % une mère qui était employée.

Lors de leur accès à la formation, 39 % détenaient comme plus haut diplôme un diplôme de niveau bac+3 (figure 3), 37 % un diplôme de niveau bac+4 ou bac+5 et 23 % un diplôme de niveau bac+2.

En 2022, 71 %, des étudiants sont titulaires d'un baccalauréat général (figure 4), obtenu avant 2021 pour la totalité d'entre eux. Parmi eux, 39 % ont obtenu un baccalauréat Littéraire (L, A1, A2, A3), 15 % d'un baccalauréat technologique, dont 39 % dans la série Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S). En outre, 8,9 % détiennent une équivalence ou un titre à l'étranger de même niveau.

De plus, 44 % des étudiants déclarent posséder un diplôme professionnel du secteur social au moment de leur entrée en formation. Pour 58 % d'entre eux il s'agit du Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES) et pour 20 % du Diplôme d'État d'Assistant de Service Social (DEASS).

Par ailleurs, 4,5 % des étudiants déclarent avoir déménagé pour suivre leur formation. Parmi eux 65 % ont changé de département, dont les trois-quarts ont changé leur région.

Avant leur première entrée dans l'établissement, la majorité des étudiants était en situation d'emploi (figure 4), mais dans une moindre mesure qu'en 2017 (65 % contre 76 %). Lorsqu'ils étaient en emploi, c'est majoritairement dans le secteur social ou médico-social, même si cette proportion a diminué entre 2017 et 2022 (60 % en 2022 contre 76 % en 2017). Par ailleurs, les étudiants étaient nettement plus souvent au chômage avant leur entrée dans l'établissement en 2022 qu'en 2017, avec 20 % contre 6,0 %.

Les étudiants peuvent bénéficier de soutiens financiers provenant de divers organismes, certaines de ces aides étant cumulables. Dans ce contexte, 51 % des étudiants n'en perçoivent qu'une seule et 31 % n'en perçoivent aucune. Parmi les étudiants inscrits en formation, 27 % déclarent percevoir une aide de leur employeur et 42 % de Pôle Emploi (devenu France Travail depuis 2024).

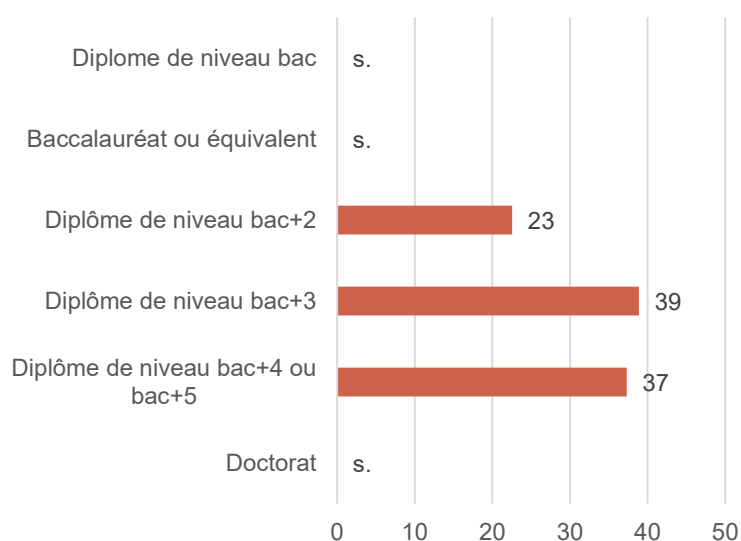
Plus de la moitié des étudiants ont eu envie d'exercer ce métier dans le cadre d'une reconversion professionnelle et un quart à la suite d'événements personnels. Par ailleurs, 54 % des étudiants ont choisi d'aller vers ce métier car ils jugent que c'est un métier épanouissant et 51 % afin de se sentir utile (figure 5). Parmi les 21 % désirant travailler auprès d'un public particulier, 78 % souhaitent travailler auprès de personnes en situation de précarité, pauvreté ou exclusion et 69 % auprès de jeunes enfants.

Figure 1 Répartition par âge et sexe des élèves

	Femmes	Hommes	Ensemble
Effectifs	307	36	343
Répartition par âge (en %)			
23-30 ans	16	26	17
31-40 ans	30	28	30
41-50 ans	29	13	28
51-60 ans	22	13	21
Plus de 60 ans	2	20	4
Total	100	100	100

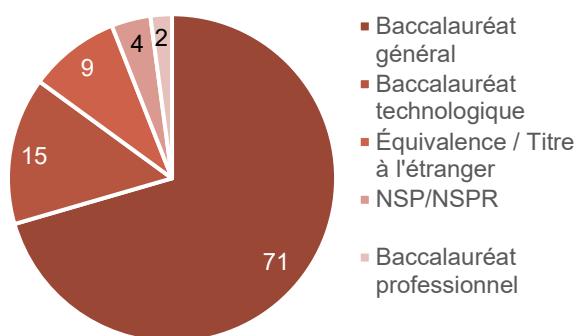
Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 2 Niveau du plus haut diplôme obtenu (en %)



Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

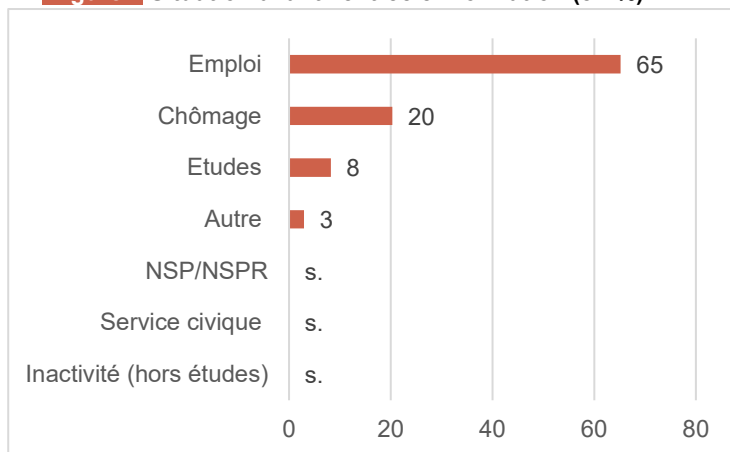
Figure 3 Type de bac obtenu (en %)



Note > Parmi les élèves ayant obtenu au minimum le baccalauréat comme plus haut diplôme.

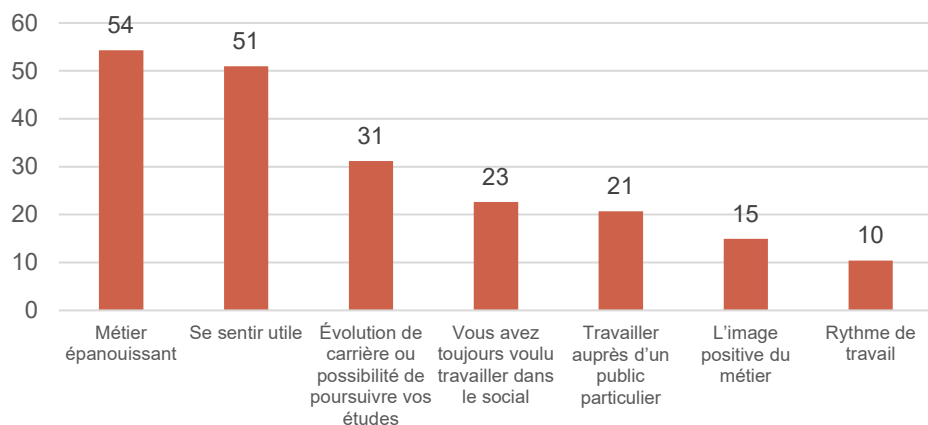
Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 4 Situation avant l'entrée en formation (en %)



Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 5 Motivation du choix du métier (en %)



Note > Il s'agit d'une question à choix multiples dans le questionnaire de l'enquête Étudiants.

Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Note : En application du secret statistique, lorsqu'un nombre insuffisant de répondants est constaté, le résultat est remplacé par l'expression "s.".

Avertissement : Dans les figures, la somme peut être légèrement différente de 100 % du fait des arrondis.

Les étudiants préparant le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

La formation préparant au Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS) permet de former des professionnels dans le domaine de l'intervention sociale, qui assurent l'encadrement d'une équipe et sont responsables d'une unité de travail. Le titulaire du certificat gère les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale. Il participe également à l'élaboration et à l'évaluation du projet de l'établissement ou du service. Il sert d'intermédiaire entre la direction et les équipes et peut exercer dans divers types de structures : établissements et services sociaux et médico-sociaux (foyers pour enfants, instituts médico-éducatifs, etc.), collectivités territoriales où il contribue à la mise en œuvre des politiques sociales locales, établissements de santé, ainsi que dans des associations. La formation se déroule en 2 ans et nécessite pour y entrer, de disposer d'un diplôme de niveau bac+2 dans le domaine du travail social d'un diplôme de niveau bac+3 ou de bénéficier d'une validation de leurs études antérieures, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels⁷.

En 2022, 2 600 étudiants ont effectué une rentrée en formation pour préparer le CAFERUIS, soit une diminution de 21 % par rapport à 2017. La part de femmes parmi les inscrits est restée stable sur la période, passant de 70 % en 2017 à 69 % en 2022. De plus, 3,0 % des étudiants suivent la formation en alternance, dont 89 % dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

Les étudiants de 2022 sont âgés en moyenne de 41 ans, et 25 % d'entre eux ont plus de 45 ans, contre 29 % en 2017. Par ailleurs, 8,2 % sont âgés de moins de 30 ans ou moins (figure 1), contre 5,4 % en 2017.

Par ailleurs, lorsqu'ils étaient au collège, 28 % des étudiants avaient un père ouvrier et 39 % une mère employée.

Lors de leur accès à la formation de CAFERUIS, 49 % des étudiants détenaient comme plus haut diplôme un diplôme de niveau bac+2 (figure 2), 33 % un diplôme de niveau bac+3 et 13 % un diplôme de niveau bac+4 ou bac+5.

Par ailleurs, parmi les bacheliers, 55 % sont titulaires d'un baccalauréat général (figure 3), dont 97 % l'ont obtenu avant 2021. Au sein de ces derniers, 42 % sont diplômés de la filière Économique et Social (ES, B). Parmi les 28 % d'étudiants titulaires d'un baccalauréat technologique, 41 % ont suivi la filière Sciences et Technologie du Management et de la Gestion (STMG, STG, STT, G, H). Enfin, 8,1 % des bacheliers sont issus de la filière professionnelle, dont 11 % ont obtenu un baccalauréat Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP).

Plus des trois quarts des étudiants possèdent déjà un diplôme professionnel du secteur social avant leur entrée en formation dont 62 % disposent du Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé et 18 % du Diplôme d'État de Moniteur-Éducateur.

Seuls 1,3 % des étudiants déclarent avoir déménagé pour suivre la formation du CAFERUIS.

Avant leur première entrée dans leur établissement de formation, la grande majorité des étudiants étaient en emploi (92 %) (figure 4), comme en 2017 (88 %). Ces derniers travaillaient principalement dans le secteur social ou médico-social (96 % en 2022 et 95 % en 2017). En 2022, 6,7 % des étudiants étaient au chômage avant leur entrée dans l'établissement contre 4,9 % en 2017.

Les étudiants peuvent bénéficier d'aides pour suivre leur formation. Ces aides, qui peuvent provenir d'organismes différents, sont cumulables. En 2022, plus de la moitié des étudiants (59 %) n'en perçoit qu'une seule. Par ailleurs, 50 % des étudiants déclarent percevoir une aide de leur employeur et 17 % une aide d'un opérateur de compétences (OPCO). Enfin, 23 % déclarent ne percevoir aucune aide.

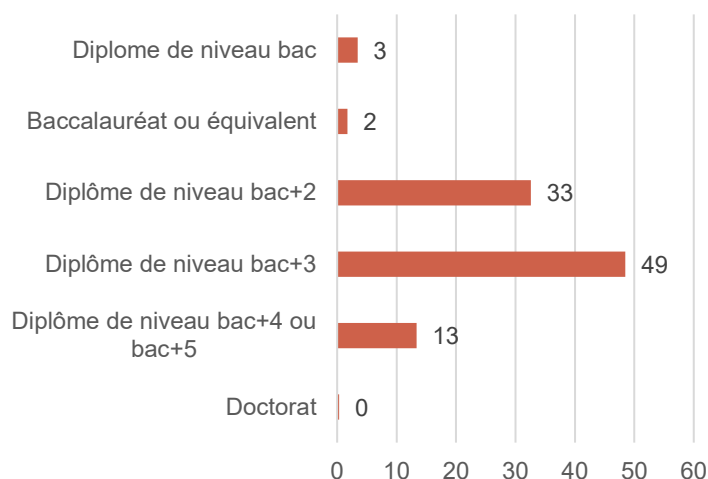
⁷ Certains étudiants peuvent intégrer la formation en ayant un niveau inférieur au niveau requis grâce à la validation des acquis de l'expérience (VAE). Celle-ci permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, d'un titre ou d'une certification en faisant reconnaître officiellement les compétences acquises par l'expérience professionnelle ou bénévole.

Figure 1 Répartition par âge et sexe des élèves

	Femmes	Hommes	Ensemble
Effectifs	1 833	809	2 642
Répartition par âge (en %)			
22-25 ans	1	1	1
26-30 ans	8	5	7
31-35 ans	17	16	17
36-40 ans	28	23	26
41-45 ans	23	25	24
46-50 ans	14	20	16
Plus de 50 ans	10	10	9
Total	100	100	100

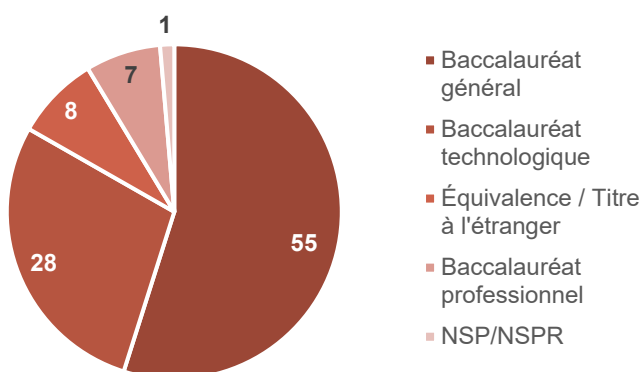
Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 2 Niveau du plus haut diplôme obtenu (en %)



Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

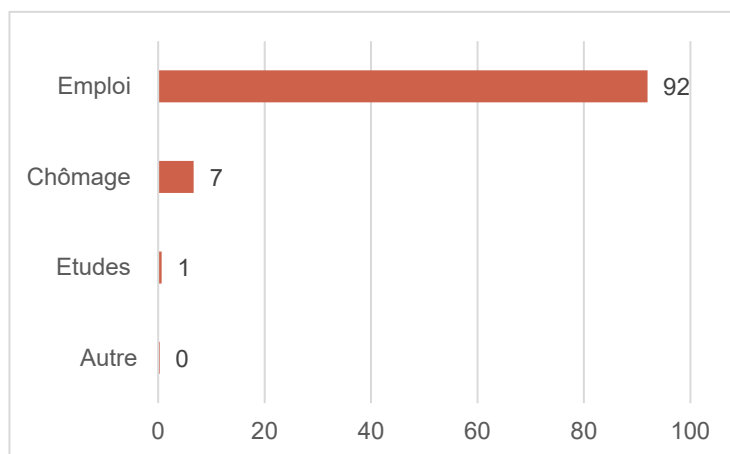
Figure 3 Type de bac obtenu (en %)



Note > Parmi les élèves ayant obtenu au minimum le baccalauréat comme plus haut diplôme.

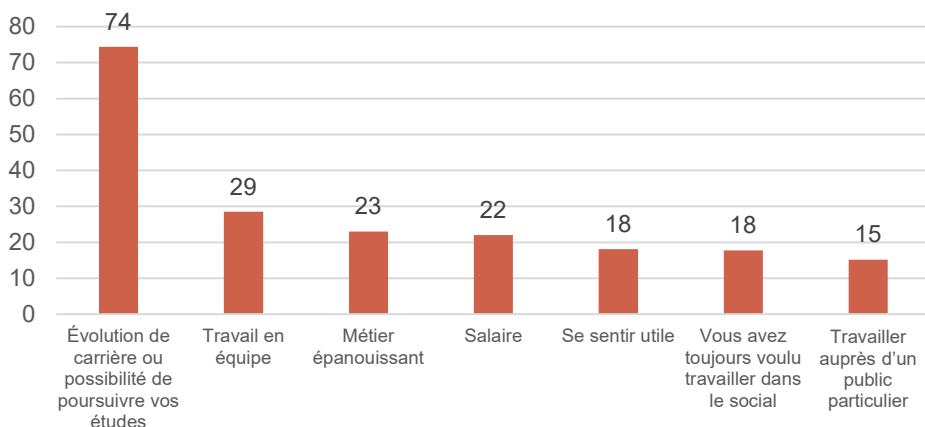
Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 4 Situation avant l'entrée en formation (en %)



Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 5 Motivation du choix du métier (en %)



Note > Il s'agit d'une question à choix multiples dans le questionnaire de l'enquête Étudiants.

Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Note : En application du secret statistique, lorsqu'un nombre insuffisant de répondants est constaté, le résultat est remplacé par l'expression "s.".

Avertissement : Dans les figures, la somme peut être légèrement différente de 100 % du fait des arrondis.

■ LES DIPLÔMES DE NIVEAU MASTER 2 ET PLUS

Les étudiants préparant le Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale

Le directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale doit garantir aux usagers une prise en charge individualisée de qualité, favoriser leur expression, répondre à leurs besoins, et soutenir l'accès à leurs droits ainsi que l'exercice effectif de leur citoyenneté. Son champ d'action inclut la participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques territoriales d'action sanitaire et sociale. Le directeur définit les orientations stratégiques et pilote le projet d'établissement ou de service, comprenant le management et la gestion des ressources humaines ainsi que la gestion économique, financière et logistique. Il est le garant de l'exercice des droits et des libertés des personnes accueillies ou accompagnées. La durée de formation au Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale (CAFDES) est variable et peut s'étendre jusqu'à 30 mois. Elle nécessite, pour y entrer, de disposer d'un diplôme de niveau Bac +3 ou bien d'un diplôme de niveau Bac +2 accompagné d'une expérience professionnelle.

En 2022, 672 étudiants ont effectué une rentrée en formation de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale, soit une baisse de 29 % par rapport à la rentrée 2017. Les alternants représentent 4,0 % des étudiants, dont 52 % sont en contrat de professionnalisation. La proportion de femmes a augmenté passant de 63 % en 2017 à 67 % en 2022. La proportion d'hommes augmente avec l'âge des étudiants. Ils représentent 18 % des 26-30 ans, contre 41 % des 46-50 ans.

En 2022, la part des étudiants âgés de 30 ans ou moins (7,6 %) reste faible (figure 1), même si elle est en hausse par rapport à 2017 (3,8 %). En parallèle, la part des étudiants âgés de plus de 45 ans demeure élevée (41 %, contre 42 % en 2017). Finalement, la moyenne d'âge des étudiants préparant le CAFDES en 2022 est de 43 ans.

Au moment de leur entrée en formation, l'ensemble des étudiants étaient diplômés de l'enseignement supérieur : 65 % détenaient pour plus haut diplôme un diplôme de niveau bac+4 ou bac+5 (figure 2) et 27 % un diplôme de niveau bac+3.

Par ailleurs, 70 % des étudiants sont titulaires d'un baccalauréat général (figure 3), obtenu avant 2021 pour la totalité d'entre eux, et dont 41 % ont suivi la filière Scientifique (S, C, D, E ou D'). Les titulaires d'un baccalauréat technologique représentent 18 % des étudiants, dont 40 % ont suivi la filière Sciences Technologiques, du Management et de la Gestion (STMG). Enfin 4,9 % des bacheliers ont obtenu un baccalauréat professionnel.

En 2022, 40 % des étudiants étaient détenteurs d'un diplôme du secteur social avant leur entrée dans la formation CAFDES. Parmi eux, 51 % sont titulaires du Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES) et 15 % du Diplôme d'État d'Assistant de Service Social (DEASS).

La majorité des étudiants (85 %) étaient en emploi avant leur entrée dans l'établissement de formation (figure 4), ce qui était déjà le cas en 2017 (87 %). Ces derniers exerçaient principalement dans le secteur social ou médico-social (85 % en 2022 et 85 % en 2017). Par ailleurs, 11 % des étudiants étaient au chômage, contre 6,4 % en 2017, et 2,7 % suivaient des études, contre 6,0 % en 2017.

Pour suivre cette formation, 4,0 % des étudiants déclarent avoir déménagé. Parmi eux, 66 % ont changé de département dont 91 % ont changé de région.

Les étudiants peuvent bénéficier d'aides de différents organismes afin de suivre leur formation. Si ces aides peuvent être cumulables, 57 % des étudiants déclarent n'en percevoir qu'une seule et 22 % déclarent n'en percevoir aucune. Par ailleurs, 39 % des étudiants déclarent bénéficier d'une aide de la part de leur employeur et 24 % d'un opérateur de compétence (OPCO).

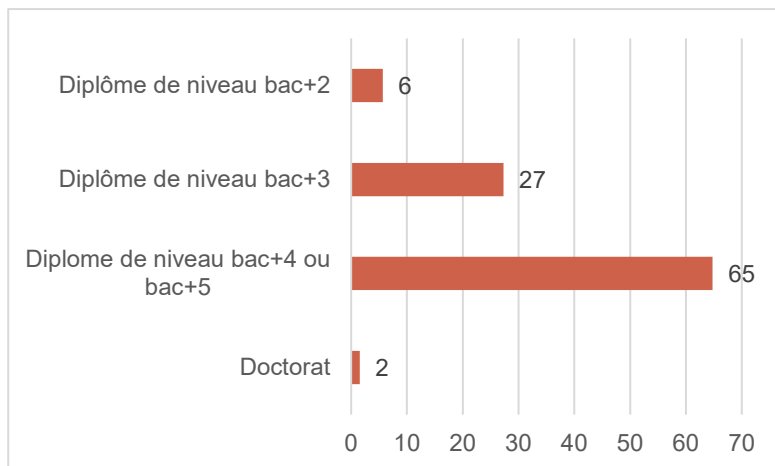
Pour 90 % des étudiants cette formation est celle qu'ils souhaitent suivre. Dans 41 % des cas, elle s'inscrit dans le cadre d'une reconversion professionnelle. Plus de la moitié des étudiants ont choisi de se diriger vers ce métier dans le but d'une évolution de carrière ou parce que cela leur donnait la possibilité de poursuivre leurs études (figure 5). Enfin, parmi les 30 % d'étudiants désirant travailler auprès d'un public particulier, 64 % souhaitent travailler auprès de personnes en situation de handicap et 54 % auprès de personnes âgées.

Figure 1 Répartition par âge et sexe des élèves

	Femmes	Hommes	Ensemble
Effectifs	449	223	672
Répartition par âge (en %)			
21-25 ans	s.	s.	2,3
26-30 ans	s.	s.	5,3
31-35 ans	10	15	11
36-40 ans	19	13	17
41-45 ans	22	25	23
46-50 ans	19	27	22
Plus de 50 ans	20	18	19
Total	100	100	100

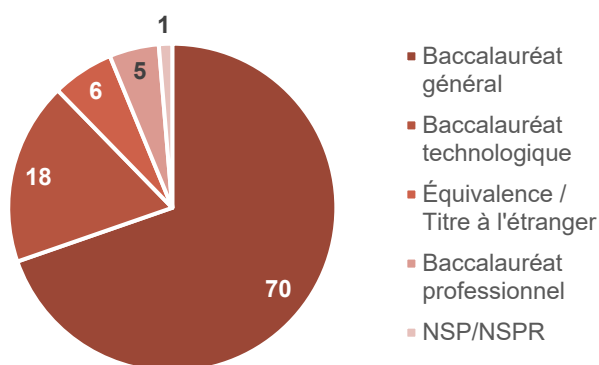
Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 2 Niveau du plus haut diplôme obtenu (en %)



Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

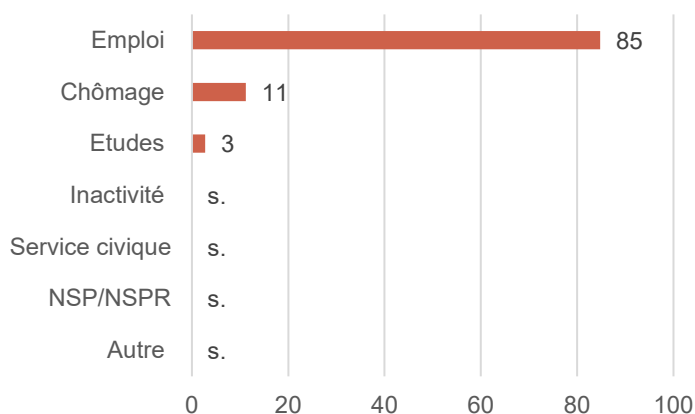
Figure 3 Type de bac obtenu (en %)



Note > Parmi les élèves ayant obtenu au minimum le baccalauréat comme plus haut diplôme.

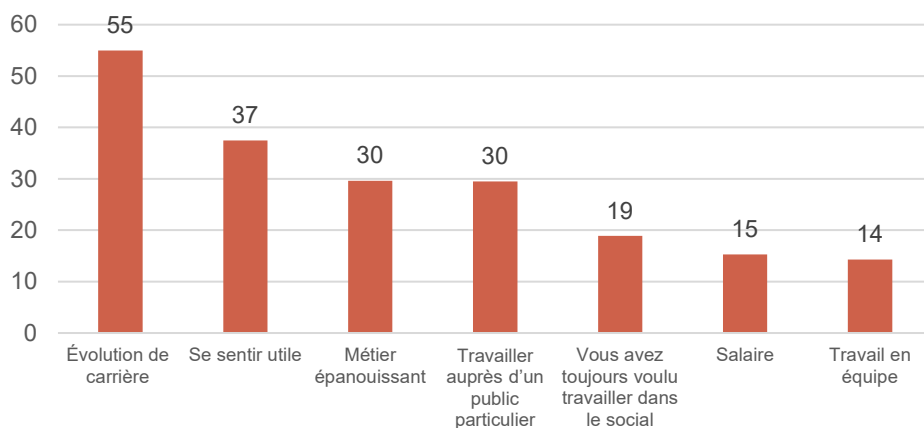
Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 4 Situation avant l'entrée en formation (en %)



Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 5 Motivation du choix du métier (en %)



Note : En application du secret statistique, lorsqu'un nombre insuffisant de répondants est constaté, le résultat est remplacé par l'expression "s.".

Avertissement : Dans les figures, la somme peut être légèrement différente de 100 % du fait des arrondis.

Note > Il s'agit d'une question à choix multiples dans le questionnaire de l'enquête Étudiants.

Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Les étudiants en formation d'Ingénierie Sociale

Expert du travail social, l'ingénieur social diagnostique les besoins des usagers et en assure la prise en compte effective. Souvent entouré d'acteurs locaux (responsables politiques, directeurs de centres médico-sociaux, etc.), il contribue à analyser et à améliorer les services destinés à la population dans son centre ou organisme. Manager ou animateur d'une équipe pluridisciplinaire, il trouve des solutions et suit ses chantiers afin de les mener à terme. La formation d'Ingénierie sociale (DEIS) s'étend sur 30 mois et nécessite de disposer d'un diplôme de niveau Bac +5 ou bien d'un diplôme de niveau Bac +2 ou Bac +3 accompagné d'une expérience professionnelle pour la suivre.

Entre 2017 et 2022, le nombre d'étudiants en DEIS a diminué de 28 %, passant de 530 à 380. Dans le même temps, la part de femmes a légèrement augmenté passant de 63 % à 65 %. La proportion d'hommes est plus importante chez les étudiants plus âgés (56 % chez les 46-50 ans contre 26 % chez les 23-30 ans). Très peu d'étudiants suivent la formation en alternance (2,7 %).

Les étudiants sont plus jeunes qu'en 2017. En effet, 34 % des étudiants ont 35 ans ou moins (figure 1) contre 23 % en 2017 tandis que 27 % ont plus de 45 ans contre 31 % en 2017. La moyenne d'âge des étudiants en formation d'Ingénierie Sociale en 2022 est de 40 ans, avec un âge moyen plus élevé pour les hommes (42 ans) que pour les femmes (39 ans).

Par ailleurs, 28 % des étudiants avaient un père exerçant une profession intermédiaire lorsqu'ils étaient au collège et 38 % une mère qui était employée.

Parmi les étudiants ayant effectué une rentrée en 2022, 57 % possèdent pour plus haut diplôme un diplôme de niveau bac+3 (figure 2)⁸ et 21 % un diplôme de niveau bac+2.

De plus, 66 % des étudiants ont obtenu un baccalauréat général (figure 3), obtenu pour la totalité d'entre eux avant 2021. Parmi eux, 36 % ont suivi la filière Économique et Sociale (ES, B) et 18 % sont titulaires d'un baccalauréat technologique, dont 38 % dans la filière Sciences Technologiques du Management et de la Gestion (STMG). Enfin, 8,8 % ont obtenu une équivalence au baccalauréat ou un titre à l'étranger.

Par ailleurs, 87 % des étudiants possédaient un diplôme du secteur social avant leur entrée dans la formation. Parmi eux, 53 % disposaient du Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES) et 20 % du Diplôme d'État d'Assistant de Service Social (DEASS).

Avant leur entrée en formation, 90 % des étudiants étaient en emploi (figure 4) contre 87 % en 2017. Ils exerçaient le plus souvent dans le secteur social ou médico-social (97 %), comme en 2017.

Par ailleurs, 4,9 % des étudiants déclarent avoir déménagé pour suivre la formation. Parmi eux, 86 % ont changé de département, les deux-tiers d'entre eux ayant aussi changé de région.

Les étudiants peuvent bénéficier d'aides pour suivre leur formation. Ces aides, qui peuvent provenir d'organismes différents, sont cumulables. Ainsi, 48 % des étudiants en DEIS déclarent percevoir une aide de leur employeur, 25 % d'un opérateur de compétence (OPCO), 14 % de Pôle emploi (devenu France Travail en 2024) et 20 % n'en percevoir aucune. Parmi les bénéficiaires, 57 % ne perçoivent qu'une seule aide.

Enfin, 27 % des étudiants déclarent suivre cette formation dans le cadre d'une reconversion professionnelle et 15 % à la suite d'événements personnels. Par ailleurs, 77 % des étudiants ont choisi d'aller vers ce métier afin d'avoir une évolution de carrière ou parce que cela leur donnait la possibilité de poursuivre leurs études, et 7,0 % afin de travailler auprès d'un public particulier. Parmi ces derniers, 80 % souhaitent travailler auprès de personnes en situation de précarité, de pauvreté ou d'expulsion.

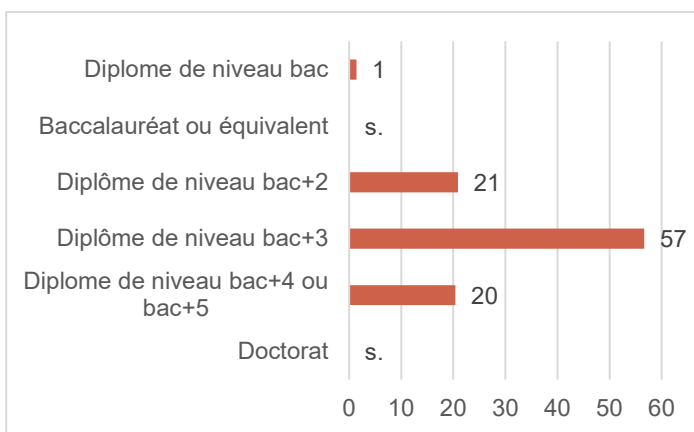
⁸ Certains étudiants peuvent intégrer la formation en ayant un niveau inférieur au niveau requis grâce à la validation des acquis de l'expérience (VAE). Celle-ci permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, d'un titre ou d'une certification en faisant reconnaître officiellement les compétences acquises par l'expérience professionnelle ou bénévole.

Figure 1 Répartition par âge et sexe des élèves

	Femmes	Hommes	Ensemble
Effectifs	252	132	384
Répartition par âge (en %)			
23-30 ans	12	8	10
31-35 ans	25	20	24
36-40 ans	24	19	22
41-45 ans	18	14	17
46-50 ans	9	22	13
Plus de 50 ans	12	17	14
Total	100	100	100

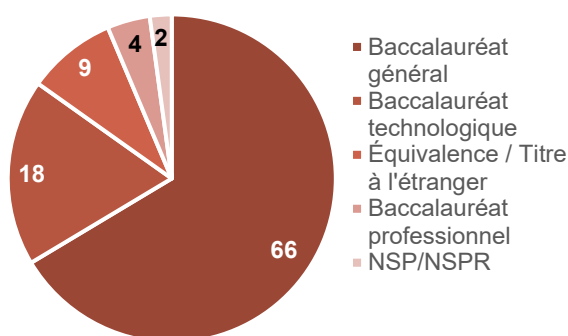
Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 2 Niveau du plus haut diplôme obtenu (en %)



Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

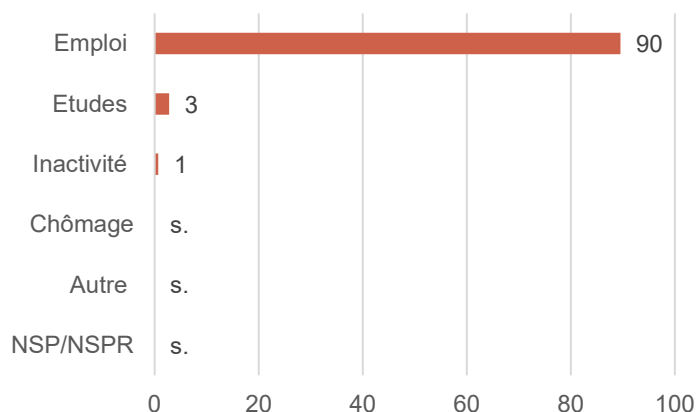
Figure 3 Type de bac obtenu (en %)



Note > Parmi les élèves ayant obtenu au minimum le baccalauréat comme plus haut diplôme.

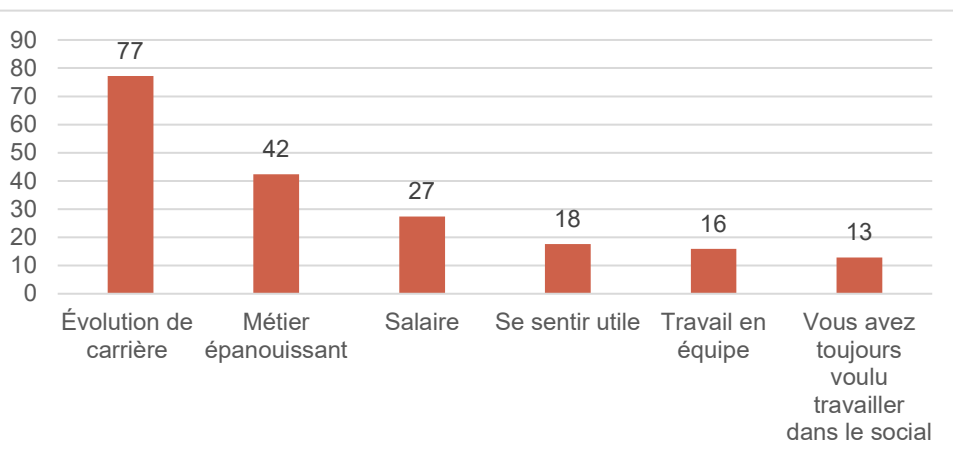
Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 4 Situation avant l'entrée en formation (en %)



Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022.

Figure 5 Motivation du choix du métier (en %)



Note > Il s'agit d'une question à choix multiples dans le questionnaire de l'enquête Étudiants.

Source > Drees, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, 2022

Note : En application du secret statistique, lorsqu'un nombre insuffisant de répondants est constaté, le résultat est remplacé par l'expression "s.".

Avertissement : Dans les figures, la somme peut être légèrement différente de 100 % du fait des arrondis.

■ POUR EN SAVOIR PLUS

[La page dédiée à l'enquête Étudiants est accessible sur le site internet de la Drees.](#)

Des données nationales sur les caractéristiques des élèves et étudiants en formation aux professions sociales en 2022 sont disponibles sur [l'espace open data de la Drees.](#)

Des données nationales sur l'attractivité des formations aux professions sociales et des écoles en 2022 sont disponibles sur [l'espace open data de la Drees.](#)

Des données nationales sur l'impact de la crise sanitaire du Covid-19 en 2022 sont disponibles sur [l'espace open data de la Drees.](#)

Annexe 1. Méthodologie de l'enquête

L'enquête sur les élèves et étudiants en formation sanitaire ou sociale était annuelle jusqu'en 2017, depuis 2003 pour le questionnaire santé et depuis 2005 pour le questionnaire social. Elle constituait alors un volet d'une autre enquête, celle sur les écoles de formation aux professions sanitaires et sociales. [L'enquête Étudiants](#) est quinquennale depuis la collecte de 2022.

À partir de 2022, l'évolution de l'enquête a porté sur les aspects suivants :

- le mode de collecte : le questionnaire anciennement papier est dorénavant rempli par les étudiants par internet ;
- le questionnaire : il a été révisé et enrichi, et permet notamment de mieux décrire les parcours avant l'entrée en formation

Objectifs de l'enquête

L'enquête a pour objectif de mieux connaître les caractéristiques des élèves et étudiants suivant les formations entrant dans le champ de l'enquête (cf. partie *Champ de l'enquête*), et d'en mesurer les évolutions. Tous les élèves et étudiants effectuant une rentrée dans ces formations, l'année de l'enquête, sont ainsi interrogés sur leur situation au regard de :

- la formation suivie (situation vis-à-vis de l'emploi, financement de la formation, mode d'admission, etc.),
- leurs origines (professions des mères et pères, commune de résidence avant la formation, etc.),
- leur parcours scolaire au travers de leur niveau de diplôme,
- leur plus haut niveau scolaire atteint, etc.

En outre, chaque collecte de l'enquête Étudiants comprend des questions portant sur une thématique spécifique. En 2022, les élèves et étudiants ont ainsi été interrogés sur l'attractivité des métiers ainsi que sur l'impact de la crise sanitaire liée au Covid-19 sur leur formation et leur vision du métier.

Champ de l'enquête

L'enquête couvre **l'ensemble des élèves et étudiants qui ont effectué une rentrée** dans l'un des établissements de formation aux professions sanitaires ou sociales, au cours de l'année de collecte de l'enquête. La collecte de 2022 a ainsi interrogé l'ensemble des élèves et étudiants rentrés en formation entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022, qu'ils soient rentrés en 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} ou 4^e année de formation.

L'enquête est exhaustive de manière à couvrir toutes les formations et à permettre des analyses à un niveau géographique fin. **Les formations sociales entrant dans le champ de l'enquête sont :**

- Accompagnant éducatif et social (ainsi que les anciens diplômés d'auxiliaire de vie sociale et d'aide médico-psychologique)
- Assistant de service social
- Assistant familial
- CAFDES (Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale)
- CAFERUIS (Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale)
- Conseiller en économie sociale familiale
- Éducateur de jeunes enfants
- Éducateur spécialisé
- Éducateur technique spécialisé
- Ingénieur social
- Médiateur familial
- Moniteur-éducateur
- Technicien en intervention sociale et familiale

Questionnaires et principaux thèmes abordés

Les informations individuelles recueillies permettent notamment de connaître :

- L'année d'étude ;
- La date de première entrée dans l'établissement ;
- Le sexe ;
- L'année de naissance ;
- La nationalité (française, européenne, autre) ;
- Le statut (étudiant/élève, apprenti, salarié, etc.) ;
- Le mode de prise en charge financière de la formation ;
- La profession ou dernière profession de la mère, du père ou du tuteur, au moment où l'élève/l'étudiant était au collège⁹ ;
- La situation principale avant la première entrée dans l'établissement ;
- Le niveau d'études (jusqu'au bac) ou diplôme le plus élevé (à partir du bac) lors de l'accès à la formation.

Protocole de la collecte

La collecte auprès des étudiants est réalisée via un questionnaire en ligne. Les étudiants reçoivent le lien par mail ou sms pour répondre à l'enquête sur internet.

Pour ce faire, pour la collecte de 2022, les écoles ont renseigné fin 2021 les dates des rentrées prévues en 2022. Puis, au cours de l'année 2022, elles ont indiqué à chaque rentrée les coordonnées des inscrits (nom, prénom, sexe, adresse mail, numéro de portable) ainsi que leur date de naissance.

Traitement de la non-réponse

Toutes les écoles ni tous les élèves et les étudiants n'ont pas répondu à l'enquête. Le taux de réponse est cependant satisfaisant et atteint 73 %. Il a été réalisé un traitement de la non-réponse totale, en mettant en place des groupes de réponse homogène (GRH), suivi d'un calage sur marges sur l'enquête écoles sur le nombre d'élèves et d'étudiants inscrits en formation, par type de diplôme. Cela permet que les réponses des répondants représentent l'ensemble des élèves et étudiants ayant effectué une rentrée dans une des formations rentrant dans le champ de l'enquête.

⁹ Les élèves et étudiants entrant dans le champ de l'enquête ont des profils variés (âge, reprise d'études, etc.), le moment du collège est donc la période commune à chaque répondant.

Les Dossiers de la Drees

N° 136 • février 2026

Caractéristiques des élèves et étudiants en formation aux
professions sociales
en 2022

Directeur de la publication

Thomas Wanecq

Responsable d'édition

Valérie Bauer-Eubriet

ISSN

2495-120X
